LA PRESSE

DEUXIEME ANNEE—No. 198 MONTREAL, MERCREDI 16 JUIN 1886. UN CENTIN.

RESUME TELEGRAPHIQUE

La récolte au Nord-Ouest a la plus belle apparence.

Une nouvelle ligne de steamers vient d'être établie entre Hambourg et New-York.

M. Thomas Brownley, de Vaudreuil a été nommé garde-chasse pour la province de Québec.

M. Dieudonné-Alexandre-Paul Boiteau, litterateur français, né à Paris, le 25 novembre 1829, vient de mourir.

La course entre les yachts Puritan, Atlantic, Priscilla, Thetis, Grayling, Montonk et Haze s'est terminée par la victoire de Priscilla.

M. Jean Charles Routhier, fils de l'honorable juge Routhier, est entré à l'école militaire de Saint Jean d'Iberville dont il va suivre les cours.

Hanlan est parti hier soir pour Trois-Rivieres, afin de se preparer pour sa prochaine course avec Hosmer, le 25 courant. C'est le 1er juillet qu'il se mesurera avec Wallace Ross.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la banque de Toronto a eu lieu hier. On croit que le dividende l'an prochain sera augmenté de 1 pour cent, soit de 6 qu'il est aujourd'hui à 7.

Les travaux de la manufacture de bobines de MM. Skroder et Cie, à la Malbaie, sont termines depuis quelques jours. MM. Skroder ont fait plus de 90,000 pieds de bois à bobines qu'ils ont vendu à M. Ford.

Plusieurs Italiens jouant aux cartes dans une ferme situee entre Carthage et Natural Bridge (New-York), se sont pris de querelle et l'un d'eux en a tue un autre de quatre coups de revolver. Le meurtrier est en fuite.

Vendredi matin, un incendie désastreux détruisit le palais de justice, toutes les maisons d'affaires sur la rue South, à Waterbury Conn., plusieurs magasins et la salle publique de lecture. Les pertes sont estimes a $200,000.

Des grévistes à Decazeville ont tenté de faire sauter à la dynamite une maison occupee par des mineurs qui avaient refuse de se mettre en greve. Ils ont ete aperçus par une sentinelle qui a tire sur eux, mais ont reussi a s'enfuir.

Un duel au sabre a eu lieu à Milan, entre deux généraux de cavalerie : M. Crotti di Castiglione et M. Mazzuchi. Tous les deux ont été grievement blessés. On ignore encore les causes qui ont conduit ces deux généraux sur le terrain.

A Bécancourt, lundi dernier, Sa Grandeur Mgr l'evêque des Trois-Rivières a présidé à la benédiction de la pierre angulaire de la nouvelle et splendide église que les paroissiens sont à construire. La cérémonie a été des plus imposantes.

Il y a quelque temps, un nommé Edward Sweeney a visité le lac Nipissing et North Bay avec l'intention de s'y établir ; son voyage et ce qu'il a vu dans ces pays lui ont causé une si bonne impression qu'il a resolu d'établir une colonie à North Bay.

Le prince Auguste Léopold et les officiers de sa maison ont été reçus par le président Cleveland, hier. Ils étaient accompagnés par l'ambassadeur du Brézil. Au sortir de la Maison Blanche le prince est alle visiter le departement de la marine.

Mercredi dernier, Sa Grandeur Mgr O'Reilly, evêque de Springfield, a conféré le sacrement de la Confirmation à environ 300 enfants à Blackstone Mass, en presence d'un grand concours de fideles. M. l'abbé Kittridge, de Millville, a officié, aux vêpres.

Deux enfants, Andrew Perry et Leroy Plaisted, jouaient sur un banc de sable à Chardon (Ohio), lorsqu'une excavation s'est produite soudainement sous leurs pieds. Les deux enfants ont été engloutis et leurs corps n'ont ete retrouves qu'apres de longs efforts.

Une assemblée de paroisse a eu lieu dimanche à Worcester, Mass., et les Messieurs dont les noms suivent ont été nommés délégués à la convention de Rutland pour représenter la paroisse : Rev. J. Brouillet, curé, délégué honoraire, et MM. Chas. Lalime, H. L. Rocheleau.

Le corps de John Miller, de Toronto, un des trois jeunes hommes qui ont disparu dimanche l'après-midi durant une promenade en chaloupe, a été retrouve hier après-midi sur le rivage du lac. Il n'y a pas de doute que les deux autres, Fred Miller et Albert Frost, ont aussi peri.

Le Sénat, en France, a chargé une commission de considerer le projet de loi concernant l'expulsion des princes. Six des membres de cette commission, y compris M. Barthélemi Saint-Hilaire sont opposes au projet de loi, tandis que trois seulement l'approuvent. On croit toutefois que le Sénat l'adoptera à une faible majorité.

Le 10 juin dernier, un jeune couple nouvellement marié, du nom de Thompson a loué une chambre à l'hôtel Sturtevant, à New-York. Hier on les a trouvés tous deux mourants ayant des blessures terribles à la tête et à la poitrine. L'homme est à l'hôpital ; ses blessures sont mortelles. La femme est déjà morte. On n'a pu connaitre les causes de cette tragédie.

Il vient de mourir de faim, à l'hôpital de Chambers street, à New-York, une vieille femme de soixante-dix ans, Nellie Hinman, qui demeurait depuis cinq ans dans un taudis infect au No 19 West street. Cette malheureuse, adonnée à l'ivrognerie, ne mangeait plus depuis longtemps et avait même cesse de boire depuis quelques jours quand on l'a transportee a l'hopital, ou elle est morte d'inanition quelques heures après.

Le ministre des douanes vient de recevoir une lettre de M. Th. Rocksecker, fabricant de savons, de New-York, lui demandant si c'est l'intention du gouvernement de continuer d'une maniere permanente à frapper d'un droit spécifique les savons de toilette. Dans cette hypothèse, il déclare qu'il viendra établir à Montreal ou dans une autre ville du Canada, une fabrique de savon pour conserver son commerce avec le pays.

La société Saint Jean-Baptiste de West Bogleton doit celebrer avec pompe la fête nationale des Canadiens-français, le 24 juin. Il y aura procession des societés Saint Jean-Baptiste de West Boylston et Hudson, des délegations de Westboro et Grafton. La Garde Lafayette et les Cadets de Notre-Dame de Worcester assisteront en corps. Il y aura deux corps de musique et un char allegorique. Après la procession il y aura un pique-nique au Bosquet Bruce.

M. J. B. Falardeau, le propriétaire des grands terrains de Saint-Maloville pres de Saint-Sauveur de Quebec, doit partir incessamment pour l'Europe. Il se rendra directement à Paris pour tenter d'effectuer un emprunt de $200,000 au benefice des revérendes sœurs dames de l'Hopital du Sacre-Coeur, pour leur permettre d'achever la construction de leur eglise et d'agrandir leur hôpital en érigeant deux nouveaux bâtiments semblables à ceux qu'elles occupent deja.

Un jeune homme de bonne famille et d'un brillant avenir qu'il venait de compromettre à jamais, Nelson Palmer, s'est suicide dans une cellule du poste central de Baltimore. Jusqu'à ces derniers temps, Palmer avait été employé chez MM. Andrews et Peters, agents de change à Baltimore ; mais il s'est livré à la spéculation et a commis des detournements considérables au moyen de faux. Arrêté et emprisonné provisoirement au poste central, il s'est empoisonné dans sa cellule.

Le mouvement socialistes s'accentue en Hollande. Déjà, lors des dernieres manifestations revolutionnaires, on avait signalé comme le chef de l'agitation un journaliste à la parole chaude et entraînante, M. Domela Nieuwenhuys, redacteur en chef du "Recht voor Allen" (" Le droit pour tous "), qui ne cesse de reclamer le suffrage universel. Voici que M. Domela Nieuwenhuys est poursuivi pour crime de lese-majesté, à la suite d'un article des plus violents sur la dernière visite du roi à Amsterdam. L'affaire sera jugée vers la fin du mois à la Haye ; on craint que les debats ne donnent lieu à des manifestations et même à une echauffourée.

TELEGRAPHIE GENERALE.

Température.

TORONTO, Ont. 16 1 a.m.—La pression a diminue legerement au Canada et a augmente dans les etats de l'ouest. Le centre de depression est maintenant situe dans la partie ouest de la region des lacs. Le temps a ete generalement beau et plus chaud.

Probabilités pour les prochaines vingt quatre heures.

Haut du Saint Laurent.—Vents modérés temps presque toujours beau et plus chaud orages accompagnées de coups de tonnerre dans certaines localites.

Festival musical

TORONTO, 15—Le grand festival musical s'est ouvert ce soir par la production de l'Oratorio de Gounod "*Mors et Vita*." Plus de trois mille personnes étaient réunies : presque toutes les villes de la province y étaient représentées. L'œuvre du maître a été admirablement rendue sous la direction de M. F H Torrington.

Les solistes étaient Mme E Aline Osgood, Mme Gertrude Luther, Mlle Agnes Huntington ; MM. Max Heinrich et A L. King. On leur a fait une veritable ovation. Jamais on n'a vu pareil enthousiasme a un concert.

La production d' " Israel en Egypte " demain promet d'attirer encore plus de monde.

Les élections à la Nouvelle-Ecosse

HALIFAX, 15—Tout a été calme le jour des élections, bien que les deux partis aient travaillé activement. Les candidats libéraux ont été élus en cette ville par environ quatre cents voix de majorité.

A Yarmouth, MM. Gayton et Law, candidats libéraux, ont été élus.

HALIFAX, 15—Autant qu'on en peut juger à l'heure qu'il est, le gouvernement a remporte la province par une majorité considerable. Les ministeriels reclament vingt neuf sieges des trente-huit que l'on compte à l'assemblée législative.

Voici la liste aussi complète qu'on a pu dresser des candidats élus :

Halifax—Fielding, Power et Roche, libéraux.

Lunenburg—Church et Ross, libéraux.

Shelburn—Johnston et Mackay, libéraux.

Queens—Mckard et Cook, libéraux.

Yarmouth—Law et Gayton, libéraux.

Digby—Robichau et McNeil, libéraux.

Annapolis—Ellison et McAndrews, conservateurs, qui ont battu le procureur général Longley.

Kings—Rand, libéral élu surement ; pour le deuxième siège la victoire est incertaine entre Weston, libéral et Bill, conservateur.

Hants — Haley et Frame, libéraux

Colchester—Lawrence et Clarke, libéraux.

Cumberland—P. L. Black, conservateur et T. P. Black, libéral.

Pictou—McLeod, libéral, Bell, conservateur et probablement McColl, libéral.

Antigonish—McGillivray.

Guysboro—Weeks et Fraser, libéraux.

Inverness—McNeil et McKinnon, libéraux.

Victoria—Fraser, libéral et Bethune, libéral independant.

Cap Breton—Murray, libéral et un conservateur.

Richmond—La victoire est incertaine. Il est probable qu'il y aura un conservateur et un libéral d'élus.

Question irlandaise

BELFAST, 15—On prétend qu'en dépit des défenses faites 12,000 orangistes continuent de s'exercer au maniement des armes.

LONDRES, 15 — Les conservateurs ont choisi le colonel Campbell Walker pour faire la lutte à M. Gladstone. Dans son manifeste électoral le colonel Walker prétend que ce sont les concessions faites par M. Gladstone qui ont rendu le parti irlandais si puissant.

DUBLIN, 15—Une réception officielle sera donnée à M. Gladstone par le conseil municipal de Waterford vendredi prochain.

EDINBOURG 15—M. Gladstone sera mis en nomination vendredi prochain comme président de l'association libérale ecossaise. On croit que les "unionistes" s'opposeront à son élection.

Le Roi de Bavière

MUNICH, 15—A 8.30, hier soir, un service funebre a été célébré au chateau de Berg, après quoi les restes du roi ont été dirigés sur Munich dans un corbillard traîné par quatre chevaux escorté par un détachement de cavalerie. Le cortege est arrivé aux portes de Munich à 1.20 a.m., sans que personne se fut porté au devant de lui, vu que l'heure de l'arrivée n'avait pas été annoncée.

—L'impératrice d'Autriche a envoyé une couronne pour être déposée sur le cercueil du roi.

LONDRES, 15—La cour de Saint-James a pris le deuil pour trois semaines, à l'occasion de la mort du roi de Bavière.

MUNICH, 15—L'autopsie du corps a révélé que la conformation du crâne de Louis de Bavière était anormale et que les membranes du cerveau étaient affectées par une inflammation chronique.

Les grèves aux Etats-Unis

CHICAGO, 15—On avait, hier matin, quelque espoir de ramener à la vie l'agent de police Hansen, si grièvement blessé lors de l'emeute de Haymarket, et qui depuis des semaines était à l'agonie à l'hopital.

Samedi on lui a coupe la jambe gauche et on a craint que cette épreuve ne fût trop rude pour son système déja très affaibli. Les chirurgiens de l'hopital ont alors décidé que le seul moyen de lui sauver la vie ou même de prolonger son existence pendant une courte période était d'injecter dans ses veines une certaine quantité de sang pris à un homme robuste. Un sieur Egerius, beau-frere d'Hansen, s'est offert pour fournir le sang demandé : l'operation de la transfusion a eu lieu dans l'après-midi ; quatre onces de sang ont été introduites dans l'artere du bras droit du blessé. Bien que l'operation ait réussi à souhait et qu'une légere coloration se soit produite peu après sur les levres et les joues d'Hansen, ce malheureux est mort au bout de deux heures au milieu d'atroces souffrances. Il laisse une veuve et six enfants.

SAINT-LOUIS, 15—Les socialistes de cette ville continuent à tenir régulièrement leurs réunions malgré la défense des autorités municipales. Ces réunions sont en général fort paisibles, et bien qu'elles soient secrètes, on croit savoir que les propos révolutionnaires et les discours incendiaires qui étaient à l'ordre du jour avant l'emeute de Chicago, sont moins fréquents. Diverses réunions ont eu lieu hier ; on s'y est occupé des préparatifs d'une grande démonstration fixée au 4 juillet et qui sera organisée sous forme de fête champêtre dont le produit est destiné, disent les socialistes, " à nos amis," persecutés par les autorités " sur divers points du pays.

La circulaire annonçant cette fête est imprimée sur papier rouge sang et les caractères entrent sorti de la même couleur ; on compte sur la présence de 17,000 personnes. Des socialistes en vue de diverses villes, notamment un sieur Gorshuch, de Baltimore, prononceront des discours. On dit même que le prince Krapotkine, en ce moment à Londres d'où il va partir pour les Etats-Unis, assistera à la fête.

SAINT LOUIS 15—Certains Chevaliers du Travail ont réussi à former à Saint Louis une assemblée locale composée uniquement de servantes et qui sera admise plus tard dans l'ordre des Chevaliers. Cette assemblée compte déja 150 membres et leur nombre augmente à chaque réunion. Jusqu'à présent on a tenu secrets le lieu de réunion et les noms des membres de l'assemblée, les servantes ayant peur de perdre leurs places si leurs maîtres venaient à savoir qu'elles font partie des Chevaliers du Travail.

BULLETIN MARITIME.

PORT DE MONTREAL.

ARRIVAGES—15 Juin.

SS Polynessian, 2,2?, capitaine J Ritchie, de Liverpool 9 juin, H et A Allan, cang. gen.

SS Wetherby, 1381, capitaine I. St Louis, de Cow Bay, 11 juin, J G Sidey, lest.

ACQUITTES—15 Juin.

SS Vancouver, 1885, capitaine C J Tindall, pour Liverpool, D Torrance et cie, cang. gen.

VAISSEAUX DANS LE PORT.

Steamships.

Polynesian, H et A Allan.
Fredericksdal, Kingman, Brown.
Wetherby, 1381, J G Sidey.
Lake Huron, 2649, H C Murray.
Carn Brae, 1167, J G Sidey.
Ashdene, 734, H Dobell et cie.
Aladdin, 2344, H Retford et cie.
Pomerania, 826, Kingman Brown et cie.
Grafton, 1153, J Torrance et cie.
Trojan, 1600, J G Sidey.
Grandholme, 968, Cunliffe, Routh et cie.
Dominion, 2661, D Torrance et cie.
Romeo, 1452, J G Sidey.
Mathew Wellington, 1431, J G Sidey.
Circassian, 2565, H et A Allan.
Harold, 972, J G Sidey.

Barques.

Sofia, 289, Anderson, McKenzie et cie.
Aladin, 524, Wulff et cie.
Fin, 586 J Burns et cie.

Brigantines.

Salvator, 466, Glencill.
Miss Rose, 371, Anderson, McKenzie et cie.
Aiolo, Munderloh et cie.
Rosebud, 349, Munderloh et cie.

Goélettes.

Jeannette, 197, D Shaw.

PORT DE QUEBEC.

ARRIVAGES—15 Juin.

Barque Salette, Clancy, Cadiz, Price Bros et cie, lest.

SS Miramichi, Raquet, Montreal, Québec SS Co.

Goelette D Croman, Marquard, Anticosti, W M McPherson, materiel.

Goodette Etoile du Matin, Garrat, Pabos, King Bros, de steamship Brooklyn.

SS Gallina, Parker, Boston via Sydney, C B, Montreal.

Vapeur Cacouna, McDonald, Picton, pour Montreal, charbon.

SS Eastern Star, Fose, Sydney CB, pour Montreal, charbon.

ACQUITTES—15 Juin

SS Miramichi, Raquet, Picton, Québec SS co.

Barque Premier, Rounebeng, Liverpool, J S Murphy et cie.

Barque Royalist, Dahl, Greenock, McArthur Bros.

Goelette Maria Stella, Rivard, Sorel, John Baile.

Goelette Kate Miller, Gaspé, Verret, Stewart et cie.

NAVIGATION INTERIEURE.

LE CANAL WELLAND.

PORT COLBORNE, Ont., 15 Juin.—Remontant—Goelette G M Case, Charlotte à Chicago, charbon; Nevada, Charlotte à Chicago, charbon; Gleniffer, Kingston à Toledo, lest; M Walker, Oswego à Toledo, lest; Gen Franz Siegel, Oswego à Toledo, lest; T H Howland, Sodus Point à Chicago, charbon; Fellow Craft, Kingston à Port Burwell, lest; H Dudley, Kingston à Toledo, lest; Rival, Oswego à Détroit, lest; Halsted, Sodus à Chicago, charbon; Flora Carveth, Kingston à Cleveland, lest; Erie side, Hamilton à Ashtabula, lest; barge à vapeur Lincoln et sa suite, Kingston à Toledo, lest; Erin et sa suite, Kingston à Toledo, lest.

Descendant—Goelette F D Barker, Toledo à Kingston, mais; J G Worts, Marquette à Kingston, bois de service; N C West, Cleveland à Murray bay, charbon; vapeur Ketamora et sa suite, Marquette à Kingston, bois de service; propulseur Pacific, Chicago et Milwaukee à Ogdensburg, carg. gen.

ARRIVAGES PAR LE CANAL LACHINE—15 juin

Barges—Princess, M T co, grain; Kate, Dobell, bois de charpente; Emma, Aimand, bois de corde; Virginie, Bertrand, bois de corde; Union, St Joseph, St Armand, bois de corde; Hirondelle, Darame, bois de corde; Dalhousie, M T co, grain; Emery, Cormier, grain.

Barge Mona, 3500 minots de maïs, J R Esdaile; 11350 do blé, R D Haig.

Barge Alice Pacy, 3750 do maïs, J R Esdaile, 12512 do blé, R D Haig.

Barge Beaupori, 3015 J et R Estrile.

SS Ivy, de Kingston à Montreal, 35 boîtes de fromage A A Ayer; 155 do Hodgson Bros; 65 do J Warrington; 60 do M Hannan; 3 cs d'oeufs, 82 ts de beurre W Donohoe; 6 ts de beurre E Vaillancourt; 1 do W Lawse; 39 do J Dalrymple; 6 do, 81 cs d'oeufs J Hamilton; 8 tinettes, 5 cs d'oeufs Geo Wait; 10 do beurre, 52 cs d'oeufs Thos Shaw; 22 bts de fromage D McPherson; 1 ts de beurre Jos Ward; 1 do McLean et cie; 3 bbs de beurre J H Howard.

PORTS ETRANGERS.

ARRIVAGES—15 Juin.

Steamships.	*A*	*De*
Queen	New-York	Liverpool
Noordland	Anvers	New-York
Circassia	Glasgow	do

ARRIVAGES.

Avonmouth, 12 juin—Barque Chinade Ship Harbor, N S.

Liverpool, 13 juin—SS Sarmatian, de Montréal; vapeur Andrew Jackson, de St Jean, N B.

Moville, 13 juin—SS Oregon, de Montreal pour Liverpool.

Oporto, 2 juin—Barque Constance, de St Jean N B.

Penarth Roads—Barque Uggian de St Jean, N B.

PARTIS.

Aarrhuus, 11 juin—Barque Konigen Elizabeth Louise pour Québec.

Liverpool, 11 juin—Navire City of Liverpool pour Québec; navire Senator pour St Jean, N B; barque Molmesby pour Québec, 13 juin, SS Benison, Fulton pour Montreal. SS Montréal, Bouchette, pour do.

Londres, 12 juin—Barque Adcona pour Québec.

Queenstown, 13 juin—SS Wyoming et Servia pour New-York.

Notes diverses

—Temps clair et calme dans le golfe hier.

—La Canadienne revient de son inspection. Elle a été signalée hier matin à la Pointe au Père.

—Au Cap Race, le temps était lourd. On y a signalé le SS. Ocean King, se dirigeant vers le Saint Laurent.

—La corvette norvegienne, Nornen, portant 14 canons, capitaine Matheson est partie de Queenston, le 4 juin. On l'attend à Montréal vers le 25 courant.

—Charles Brown, le pilote qui a échoué l'Avlona, a subi son proces devant les commissaires du havre de Québec. Il a été trouvé coupable et suspendu pour quatre mois. D'anciens navigateurs disent que l'accident n'avait pas été causé par négligence. Il doit y avoir appel de la décision des commissaires.

—Le SS Travers de la North German Lloyd a fait sa premiere traversée de l'Atlantique. Il est arrivé à New-York lundi dernier.

—On a exhibé hier, dans la halle aux blés un nouveau code de signaux pour les navires qui naviguent près des glaces. Les lettres indiquent les endroits ou les icebergs peuvent être rencontrés. Ce code a déjà été approuvé par quelques lignes de steamers.

—Six matelots du SS Vancouver de la ligne Dominion ont déserté hier matin. La police riveraine les a pincés dans une auberge de la rue des Commissaires une heure avant le départ du steamer.

—Les vapeurs Spartan et Saint-Lawrence commenceront le service du Saguenay la semaine prochaine.

—Le SS. Ashdell de Barrow, chargé de rails pour le chemin de fer du lac Saint-Jean est en mer depuis seize jours.

—Le paquebot de la compagnie bordelaise de navigation à vapeur Château-Margaux, capitaine Sensine, venant de Bordeaux, est arrivé à New-York.

—Le vapeur Rival est entré hier dans un bassin de carénage pour y subir un radoub considérable.

—Le remorqueur L. N. G. a été poliss pour la saison par M. Davis qui construit un pont pour le Pacifique aux rapides de Sainte-Anne.

Le Pavillon Royal

Les représentations données au Pavillon Royal, coin des rues Bleury et Lagauchetiere, sont probablement ce qu'il y a eu de mieux dans ce genre à Montreal. Le public ne menage pas ses applaudissements après chaque acte. Malgré le mauvais temps l'auditoire est toujours des plus nombreux. Prix d'admission, 10 cts. seulement.

Lundi prochain, les acteurs se mettent en route pour les provinces d'en bas.

LES DERNIERS FORÇATS

Voici la suite du proces de Fox, detenu du penitencier :

Jos McCarthy, deputé temporaire du préfet du penitencier, donne sa deposition dans laquelle rien n'a trait à la tentative d'evasion du prisonnier à la barre.

Par consequent le prisonnier déclare qu'il n'a rien à demander au témoin.

William Bostock, garde en charge des tailleurs et des cordonniers dit qu'il a vu garrotter l'instructeur Beauparlant et que le prisonnier l'a frappé au visage. Après qu'on l'eut lui même attaché, le prisonnier se mit à la porte et en prit soin de faire à ne laisser entrer que ceux qu'il voulait.

Le témoin ajoute qu'ayant ensuite essayé de se debarrasser de ses liens, Fox le menaça de le frapper avec la clef de la porte en lui disant, " si tu essaies de remuer, je te tue." Il n'a plus revu le prisonnier ensuite.

Interrogé par le prisonnier, le témoin repete que Fox était en effet un de ceux qui tenaient la porte.

La preuve de la couronne est déclarée close et on demande au prisonnier s'il a des témoins à faire entendre. Celui-ci répond que oui, il aurait à interroger une couple de détenus. Vu que ces détenus sont au penitencier, dans le moment, on lui conseille d'interroger les témoins de la couronne.

L'instructeur des cordonniers, Noel Beauparlant dépose que pendant la révolte, le prisonnier, qui est cordonnier, a quitté la boutique, après avoir aidé les autres forçats à l'attacher. Il pense que le prisonnier se serait évadé s'il avait pu.

Le prisonnier déclare n'avoir aucune question à poser au témoin.

Le garde Alderic Paré déclare n'avoir vu le prisonnier ni sur les murs ni ailleurs.

Interrogé par le prisonnier, le témoin dit qu'il l'a vu sur la porte de la boutique des cordonniers, plus à l'intérieur qu'à l'extérieur de la porte, mais il n'est pas allé plus loin.

Thomas Brennan, détenu, dit qu'il n'a pas vu le prisonnier quitter sa boutique ; il attacher l'instructeur Beauparlant. Il fait serment que Fox n'a pas pris part à la révolte, il n'a pas même quitté son banc.

Interrogé par l'avocat de la couronne, le témoin déclare qu'il purge actuellement une détention au penitencier.

Le détenu John Richer dit qu'il a vu le prisonnier essayer de frapper le garde Bostock. Le prisonnier déclare qu'il n'a pas d'autre question à poser au témoin, ce n'est pas le témoin qu'il a appelé. Puis il declare qu'il n'a rien à dire au jury.

Le juge fait une courte allocution et le jury rend un verdict d'acquittement.

JOSEPH HOGUE

Joseph Hogue, détenu, est appelé à son tour, à subir son proces pour tentative d'évasion.

Le jury suivant est assermenté : Pierre Desmarchais, Louis Tourangeau, J. H. Baril, Gédeon Croteau, A. D. Florent, G. Mathieu, Louis Dutour, Jos Meilleur, Louis Fortin, W. Brazeau, Israel Charbonneau et Cyrille Gagnon.

Thos McCarthy, député temporaire du préfet du penitencier, dépose que le prisonnier lors de la révolte était employé dans la boutique des cordonniers. Il ne l'a pas vu du tout pendant cette révolte.

Le prisonnier déclare qu'il n'a aucune question à faire au témoin vu qu'il ne l'a pas vu.

Le garde Bostock, dit qu'il a été empoigné et garrotté par le prisonnier, mais il ne l'a pas vu sortir de la boutique, seulement lorsqu'il a été chargé de reconduire les détenus à leur cellule il s'est aperçu que Hogue n'était pas dans la boutique.

Le prisonnier déclare qu'il n'a aucune question à poser au témoin.

L'instructeur Beauparlant dépose que le prisonnier est sorti deux fois pendant l'exécution.

Interrogé par le prisonnier, le témoin dit que Hogue a été le premier à lui sauter à la figure et qu'il l'a roué de coups. Il l'a vu sortir la première porte de la boutique, mais il ne peut certifier qu'il ait passé la deuxième.

Le garde Paré déclare qu'il n'a pas vu le prisonnier.

L'instructeur Mazurette, appelé comme témoin par le prisonnier, dépose qu'après qu'il eut été garrotté, Hogue se trouvait près de lui et que celui-ci ne l'a pas quitté un instant, de sorte qu'il n'a pas sorti de la boutique.

Le prisonnier demande que l'on appelle le détenu Saint-Pierre. On lui répond qu'il est absent. Il déclare alors qu'il n'a pas d'autres témoins à faire entendre et n'a rien à dire au jury.

Le juge ne fait aucune allocution au jury, seulement il lui fait remarquer que la preuve contre le prisonnier est insuffisante pour le condamner.

Le jury rend un verdict d'acquittement.

Puis la cour s'ajourne à ce matin, à 10 heures.

Théatre Royal

Hier après-midi et le soir le Théâtre-Royal était bondé de spectateurs anxieux d'entendre les Kersand's Minstrels, Wallace King's " Dream Faces " et la chanson " Dear Robin, I'll be True," ont été applaudis à outrance. Il y a progrès à ce théâtre.

Un parti de new-yorkais

Un parti de banquiers et de courtiers de New-York est descendu hier au Windsor. Entre autres on remarque MM. John H. de Mott, Alfred de Cordova, C. F. Lawrence, d'Albany, James Welch, William Robbins, James Bryar et M. Sard.

Examens militaires

Un comité d'examinateurs, présidé par le lieut.-colonel Straubenzie, assisté du lieut.-colonel Hughes, s'est réuni hier matin pour examiner les candidats à l'admission au collège militaire de Kingston. Les candidats étaient MM. J. Houliston, E. McDougall, T. Brown, R. Leckie, L. Amors et A. Newman.

Saisie au Pavillon Royal

Le département du Revenu a fait saisir le cirque du Pavillon Royal, sous prétexte qu'il n'avait pas de licence requise par la loi.

Hier, M. Hall a demandé à la cour que la vente, qui devait avoir lieu ce matin, n'ait lieu qu'après l'audition de la cause au merite.

Le drame de Clarence

L'enquête préliminaire dans l'affaire Matte se continue aujourd'hui, à l'Orignal, comté de Prescott. M. S. P. Leclair, un des avocats de l'accusée est parti ce matin, pour assister à l'enquête.

Un nommé Dore a été arrêté, jeudi dernier, par le grand connétable de l'Orignal. Il est accusé d'être complice dans cette affaire.

Union des commis-marchands

Assemblée spéciale du comité, sous la présidence de M. O. A. Barrette.

Proposé par V. P. Renault, secondé par L. E. Coutlée, que l'Union des Commis-Marchands a appris avec la plus grande joie l'élection de Sa Grandeur Mgr E. C. Fabre à la dignité de 1er archevêque de Montréal.

La société lui demande de bien vouloir nous continuer son haut patronage et implore sa bénédiction ; elle prie l'auguste et vénéré prélat d'accepter ses félicitations les plus sincères et les plus filiales.

Que Saint Edouard, patron de notre société et protecteur de notre archevêque, lui garde de longs jours à l'amour de ses diocésains.

Et que copies de ces résolutions soient transmises à Sa Grâce Mgr Fabre, et ainsi qu'aux journaux.

L. JOS. PRUDHOMME,
Sec. arch.

Montreal, 13 janvier 1886.

La Saint Jean Baptiste à Québec

Les personnes de la campagne désirant assister à la grande célébration de la Saint Jean Baptiste à Québec pourront profiter de l'excursion par le *Canada*, qui partira du quai Jacques-Cartier à 8 hrs a.m. jeudi, le 24 juin.

Prix du passage, aller et retour, seulement que $2.00.

Le bateau arrêtera à Sorel et Trois-Rivières.

Fecondite

—Il vient de mourir à Saint-Alphonse, canton de Thetford, une femme qui certes a merite de la patrie, par le nombre de fils qu'elle lui a donnés.

Madame Genest (nee Marguerite Beaudet) naquit à Saint-Valier vers 1815, s'y maria à l'âge de 14 ans et demie à Charles Genest-Labarre, cultivateur de Saint Henri de Lauzon.

Ce couple, uni jusqu'en février 1873, époque du décès de l'époux, a fourni un exemple de fecondite très rare, pour ne pas dire unique.

Madame Genest durant les trente années de son mariage, et sans avoir de jumeaux, donna le jour à trente-deux enfants.

De ce nombre huit vivent encore, dont une couple ont servi pendant quelque temps dans la milice, et l'un fut envoyé en Angleterre pour prendre part au concours de tir en 1881.

Madame Genest, qui jouissait d'une excellente sante, était encore alerte, fraiche et promettait de vivre encore longtemps. Elle a été emportée par une inflammation de poumons. Elle a été inhumée à Saint-Henri de Lévis, le 30 avril.

En face de cette fecondité prodigieuse, l'on se demande s'il est encore possible de douter de l'avenir de la race canadienne, et de croire à l'anéantissement de notre langue et de nos croyances.

Jugements

L'honorable juge Gill a rendu jugement hier dans la cause de Ebénezer E. Gilbert et al. vs Francis E. Gilman. Le 5 août 1879 un contrat fut accordé par le gouvernement à une certaine compagnie Davis et sons pour certains travaux de creusage à exécuter sur les rapides des Galops. Le 11 juillet 1882 Davis et Sons transporterent le contrat au demandeur Gilbert et al. du consentement du gouvernement qui exigea un cautionnement de $15,000.

M. Gilman s'engagea à faire le dépôt au nom des demandeurs, pourvu que ceux-ci lui payassent $2,000 par an aussi longtemps que durerait cette garantie. Ces $2,000 furent payées pendant trois ans, alors que le gouvernement repudia la garantie à la suite de la faillite de la banque d'Echange qui avait donné un certificat de dépôt obtenu sans qu'il y eut d'argent déposé.

MM. Gilbert prirent alors une action pour recouvrer le montant de $6,000 payes pendant les trois ans.

Le juge les a déboutés de leur action en déclarant qu'il importe peu de savoir de quelle maniere et par quelle negociation a été obtenu le certificat de dépôt ; les demandeurs ont joui de cette garantie pendant trois ans et ils n'ont rien à repeter sur les deniers qu'ils ont payes pour la jouissance de cette garantie.

Le même juge a aussi accordé hier, $75 de dommages à un cocher du nom de John Quinn, contre la compagnie des chars urbains pour accident. Quinn conduisant sa voiture sur la voie de la compagnie un char urbain arriva en arrière ; Quinn tira son cheval à coté, mais avant qu'il se fut éloigné suffisamment le conducteur du char lança ses chevaux et le char frappa la voiture du cocher. De là l'action.

Dans la cause de la banque Ville-Marie vs I. A. Beauvais et al, jugement a été rendu contre la banque, qui doit porter la cause en cour de Revision ; dans la cause de Amable Landry vs Thomas Wiseman, jugement a été rendu en faveur du demandeur ; le défendeur a plaidé prescription du billet dont le demandeur réclamait le paiement, mais le juge a jugé qu'il avait de lui-même renoncé à la prescription, malgré son allégation, qu'il n'avait pas droit de le faire, et l'a condamné à payer le billet de $170 et les frais.

$1.00 A GAGNER

Vous voulez vous acheter un pull-over, un pull-over extra ; alors venez nous voir, nous avons ce qu'il vous faut. Un pull-over extra est vendu partout $4.00, nous vous vendons ce pull-over pour $3.00 seulement, ce pull-over extra que nous avons, est fabrique des meilleures marchandises venant directement de France, les fournitures telles que rubans, etc., sont massives de soie, rien de plus riche, couvert français cuir de Russie, etc., ce chapeau vaut sans contredit $4.00, nous le vendons pour $3.00 seulement. N'oubliez pas que nous avons aussi pour $2.50 le meilleur pull-over que l'on puisse trouver à Montreal. Un seul prix.

CHS. DESJARDINS ET CIE.,
637 et 639 rue Saint Catherine,
Aux Trois Chevreuils,
jno Montreal.

—Le comité du feu a fait ce matin, à 8.30 heures, la visite des stations de feu de la ville.

—En vente, en vérité je vous le dis, pour vos chapeaux, allez chez

HUBERT ET COMTOIS,
685 rue Sainte-Catherine.
jno

—Le corps de police sera passé en revue, vendredi prochain, sur le champ de Mars par Son Honneur le maire.

AVIS AUX MERES.

Faites usage du Trésor des Nourrices du Dr Picault, pour les enfants dont la dentition s'opère, et dont l'époque est si fatale à des milliers. Il produit un sommeil naturel. Il est sain et profitable. Il est agréable à prendre. Il est parfaitement inoffensif. Il guérit la douleur instantanément. Prix, 25c la bouteille. Vendu par toutes les pharmacies. 28 août 1 a.

—Les nouvelles écuries que se propose de construire la compagnie des chars urbains à Hochelaga, coûteront la somme de $10,000.

HOTEL DU CANADA

M. A. C. Sabourin, hôtelier bien connu à Montreal, vient d'acheter l'hotel du Canada, tenu anciennement par M. Giguere, No 21, rue Saint Gabriel et 24 rue Sainte Thérèse. Nous ne doutons pas un instant qu'entre les mains de son sympathique propriétaire actuel, cet établissement deviendra plus populaire que par le passé. Cet hôtel est muni de toutes les améliorations modernes et les voyageurs n'auront qu'à se louer de l'installation et du service.

Chambres confortables, Vins et Liqueurs de premier choix.

Diner complet pour 25 cts.

Chambre de bagage à la disposition des personnes ne passant que la journée à la ville. 1 mars—1 an

—Il y a eu, hier soir, au Saint Lawrence Hall, reunion du Union Conservative Club pour recevoir le rapport de ses sous-comités.

FONCTION IMPORTANTE.—La plus importante fonction qu'aucun organe du corps humain ait à remplir, c'est bien la digestion. Toutes les autres ne peuvent se remplir qu'après celle-ci. C'est la digestion qui retire des aliments les substances propres à nourrir la chair et les os, et à entretenir le sang. Dès que la digestion est en défaut, tout le système est abattu à la fois. On voit donc par la l'utilité du Remede du Dr Sey, le grand remede français du siecle, l'agent de digestion par excellence, l'énergique stimulant des trois principaux organes, (l'estomac, le foie et les intestins.) Le Remede du Dr Sey est maintenant reconnu indispensable, et la vogue qu'il a prise au Canada est quelque chose d'extraordinaire, ce qui prouve qu'il se recommande par lui-même. Une personne qui a eu l'occasion d'en faire usage, pour dérangement d'un ou des organes désignés plus haut, comme pour la dyspepsie et ses suites, constipation, migraine, engorgement du foie, excès de bile, etc., ne veut plus prendre aucun autre remede. —14 au 19

—GRANDE—

EXCURSION A QUEBEC

A l'occasion de la St Jean-Baptiste

—ET DES—

Courses en

LA PRESSE

Imprimée et publiée par W. E. BLUMHART.

ADMINISTRATION ET REDACTION:
No. 1540, RUE NOTRE DAME,
(En face de l'Hôtel-de-Ville.)

ABONNEMENT
Edition Quotidienne ..... $3.00 par an
Edition Hebdomadaire ..... 1.00 "

ANNONCES (mesure agate)
Première insertion ..... 10 cts la ligne
Insertions subséquentes ..... 5 cts "

Toutes correspondances doivent être adressées simplement comme suit:
LA PRESSE.
P.O. Boite 178. Montreal Canada.

LA PRESSE

MONTREAL, 16 JUIN 1886.

O. GAUTHIER.

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. O. Gauthier, député du comté de Charlevoix, au parlement de Québec.

M. Gauthier était indisposé depuis quelques semaines, mais rien ne faisait prévoir une fin aussi prochaine.

M. Gauthier a représenté le comté de Charlevoix dans la chambre locale depuis 1874. C'était un homme d'une rare intelligence : agriculteur scientifique et pratique, très versé dans le droit municipal et apportant dans la discussion des sujets de colonisation, de chemins de fer et autres questions rurales, un esprit pratique et une grande facilité d'élocution.

En politique, M. Gauthier était conservateur.

Une dépêche d'Ottawa annonce que l'honorable M. White partira probablement pour une visite au Nord-Ouest le 1 juillet prochain.

S'il faut en croire des renseignements adressées à l'*Etendard*, M. Taillon, abandonnant décidément la partie dans Montréal Est se présenterait comme candidat dans le comté de Montcalm.

Mgr O'Brien est parti lundi de Rome pour Québec, avec la barrette destinée au cardinal Taschereau. L'ablégat est accompagné de plusieurs prélats romains et sera à Québec vers la fin du mois.

Les officiers du navire de guerre américain *Juanita* prétendent que ce qu'on a pris pour un tremblement de terre à Sandy Hook, Asbury Park et toute la côte du New-Jersey, n'était en réalité qu'une bordée de coups de canons tirée à minuit par la *Juanita*, et ne tarissent pas de plaisanteries sur les naïfs habitants de la côte. "Maintenant, dit l'un d'eux, nous savons que nous pouvons faire des tremblements de terre sur commande."

La loi d'exil des princes français est maintenant devant le Sénat, où elle a été plus que froidement reçue.

La commission qui a été élue pour en faire l'examen comprend six adversaires de la loi et seulement trois partisans.

Le gouvernement espère et fait dire par le télégraphe que la loi passera néanmoins, à une faible majorité. Mais il est très possible qu'il en soit comme du fameux article 7 de M. Jules Ferry, et que la chambre haute refuse de s'associer à cette mesure de proscription.

Dans ce cas, la situation du gouvernement deviendrait très délicate, car il serait infailliblement sommé par la chambre des députés de ne pas tenir compte du vote du sénat et d'expulser les princes par "mesure administrative," après qu'il a lui-même déclaré qu'une telle mesure était impossible et ne pourrait être prise que par une éclatante violation de la loi.

LA LEGISLATURE.

Enfin, la Chambre a eu, hier, une séance de travail. Elle a voté en 3e lecture le *bill* de santé amendé, adopté les *bills* qui mettent en force les résolutions relatives aux chemins de fer et voté sur la proposition du trésorier une notable partie des crédits supplémentaires.

Chemin faisant, deux votes de non-confiance proposés sur le budget, l'un par M. Whyte et l'autre par M. Girouard, ont été rejetés à la majorité ordinaire, et le procureur-général a promis de prendre en considération l'opportunité d'une augmentation du traitement à accorder aux magistats de police.

LES ELECTIONS D'HALIFAX.

Le ministère fédéral vient d'éprouver dans les élections d'Halifax une défaite qui est une véritable déroute et qui peut être considérée comme l'avant-coureur de celles qui suivront dans d'autres provinces. La défaite est d'autant plus écrasante que le terrain de lutte choisi par le gouvernement libéral de la Nouvelle-Ecosse était exclusivement fédéral; on sait en effet que c'est sur le programme de la sécession que les élections ont eu lieu ; et, d'autre part, le gouvernement d'Ottawa s'était jeté personnellement dans la lutte et s'y était livré avec une énergie extraordinaire. Rien n'avait été épargné ni l'argent, ni les chemins de fer électoraux, ni les promesses faites aux partisans. Deux ministres, MM. Thomson et McLellan, étaient venus pour diriger en personne la lutte contre le gouvernement local. Ils ont été battus non seulement dans l'ensemble de la province, mais dans leurs propres comtés où il passe trois libéraux.

Le premier ministre, M. Fielding, avait tenu à se présenter comme candidat dans la ville même d'Halifax, considérée jusqu'ici comme la citadelle du torysme, dans la Nouvelle-Ecosse. Il est élu, en compagnie de deux autres députés libéraux, avec une majorité de 600 voix. A l'heure qu'il est, les libéraux ont la victoire constatée pour 29 sièges sur 38. Plusieurs des autres sont douteux et l'élection de six tories seulement est acquise. Notre confrère du *Herald* a raison de dire que cette élection peut être considérée comme le Waterloo du parti tory. Personne, même parmi les plus confiants d'entre les libéraux, ne comptait sur une victoire aussi éclatante et aussi décisive.

Nous n'avons pas ici à apprécier tel ou tel point du programme aujourd'hui triomphant de M. Fielding, et nos lecteurs comprendront que nous ne soyons pas disposés à battre des mains à l'idée de la rupture de la Confédération, avant de bien savoir ce qu'on nous proposerait de mettre à la place. Mais les élections qui viennent d'avoir lieu dans la Nouvelle-Ecosse comportent, en dehors des particularités de la lutte locale, un enseignement général dont la gravité ne saurait échapper à personne.

Ces élections sont l'effondrement du système politique à l'aide duquel Sir John A. Macdonald nous dupe et nous gouverne depuis trop longtemps. Les pratiques qui avaient réussi jusqu'à présent sont désormais sans influence sur le corps électoral. La corruption des députés et les largesses faites aux partisans ont fait leur temps. Le public a compris que l'enrichissement de quelques politiciens ne constituait ni une politique sortable ni un programme de gouvernement. Sir John aurait du consacrer à satisfaire les intérêts généraux du pays, le temps et l'argent qu'il a dépensés à créer dans les chambres une oligarchie servile. Les choses iraient sans doute mieux à l'heure présente, pour le pays et pour lui-même. Mais, maintenant les yeux sont dessillés ; les électeurs ne veulent plus marcher ; la politique de la fantasmagorie, du mensonge et de la corruption se meurt. Que Dieu n'ait pas en paix sa cendre.

Les électeurs de la Nouvelle-Ecosse viennent de parler en termes non équivoques. Ceux du Nouveau-Brunswick parleront dans le même sens. L'Ile du Prince-Edouard est prête, dit-on, à se ranger au programme adopté dans la Nouv.-Ecosse. La province de Québec a juré de se débarrasser des pendards. C'est la fin de la majorité qui règne à Ottawa. Le contre-coup de l'écrasement qui vient de se produire ne saurait manquer de se faire sentir dans Ontario où l'esprit de la population est libéral et où Sir John n'a obtenu la majorité que parce qu'on le croyait le plus fort. Le jour où ceux qui le soutiennent encore dans Ontario auront acquis la conviction qu'il va à une défaite, adieu les partisans ! Ils pouvaient encore en douter, hier, et c'est pour les maintenir dans le rang qu'on essayait de les tromper sur le véritable état de la province de Québec ; c'est pour entretenir cette erreur, qu'on imposait au ministère Ross et à sa majorité des votes pendards, exigés par sir John en vue de se soutenir lui-même dans Ontario. Depuis les élections d'hier, l'erreur n'est plus possible et tous les voiles sont déchirés.

STATISTIQUE DU BLE.

Le commissaire pour l'agriculture, du gouvernement des Etats-Unis, vient de présenter à la chambre des représentants des statistiques concernant le blé et renfermant les demandes probables de la consommation universelle et la production probable des territoires sous culture de blé dans le monde entier. Sous le titre "stocks en mains," on a classé les quantités supposées être actuellement entre les mains des fermiers et les quantités visibles des statistiques commerciales.

Stocks de blé au 1er mai.

	Fermiers. mnts.	Quant. vis. mnts.	Total. mnts.	Année précédente. mnts.
1886..	69,000,000	44,000,000	104,000,000	357,000,000
1885..	111,000,000	60,000,000	172,000,000	417,000,000
1884..	73,000,000	22,000,000	95,000,000	421,000,000
1883..	91,000,000	20,000,000	111,000,000	504,000,000
1882..	66,000,000	10,000,000	76,000,000	383,000,000

Les réserves des fermiers sont principalement dans les Etats du Michigan, Wisconsin, Minnesota, Iowa, Nebraska et Dakota. Les besoins réguliers de la consommation et les exportations actuelles (y compris la farine et le blé) sont comme suit :

	Consommation, minots.	Exportation, minots.	Total.
1886.....	84,000,000	20,000,000	104,000,000
1885.....	82,000,000	27,000,000	109,000,000
1884.....	80,000,000	42,000,000	122,000,000
1883.....	81,000,000	31,000,000	112,000,000
1882.....	79,000,000	51,000,000	130,000,000

Environ

Les étendues ensemencées en blé d'hiver et en blé de printemps—les statistiques pour les étendues à ensemencer sont inclus dans ces chiffres, mais ne sont pas encore complètes—sont évaluées à 36,527,087 acres, savoir 24,727,087 acres en blé d'hiver, et 11,800,000 en blé de printemps.

Les besoins de la consommation peuvent être comblés par la récolte moyenne d'une étendue de 27,000,000 d'acres, ce qui laisserait par conséquent 9,500,000 acres pour la production du blé pour l'exportation, pouvant donner avec une récolte moyenne un rendement de 114,000,000 de minots. Un rendement, comme celui de 1884, donnerait une quantité de 150,000,000 de minots pour l'exportation.

La production moyenne de l'Europe, de 1874 à 1881, a été de 1,144,000,000 de minots, la consommation de 1,312,000,000 minots laissant par conséquent un déficit de 168,000,000 de minots.

La consommation par tête, y compris les blés de semence, varie d'un minot en Norvège à 9 minots en France. La récolte, pendant les cinq dernières années, a été plus considérable que pendant les huit années précédentes est est maintenant de 1,218,000,000 de minots, soit une augmentation de 74,000,000 de minots. Le taux de la consommation et la population ont légèrement augmenté.

Les quantités en mains pour la Grande Bretagne, en blé et en maïs au 1er avril pour les cinq dernières années ont été comme suit à Liverpool, Londres Fleetwood, Gloucester, Bristol, Hull, Newcastle, West Heartlepool, Glasgow et Dublin, calculées sur le minot de Winchester :

Année.	Minots.
1886	14,145,205
1885	8,154,794
1884	17,031,800
1883	10,310,000
1882	7,560,000

Les existences à Paris au 1er avril 1886, étaient un peu au-dessus de 3,000,000 de minots, en 1885 elles étaient de 3,000,000 et en 1884 de 5,000,000.

Sur les autres points du continent européen, les stocks sont à peu près ce qu'ils étaient l'an dernier.

Les quantités nécessaires à l'année commerciale 1886-87 seront fournies par les récoltes déjà faites dans le Sud et dans l'Inde et par celles qui seront faites pendant les quatre mois prochain. La récolte de l'Inde provenant d'une étendue reduite à environ 1,750,000 acres, pourra donner 265,000,000 minots. Les récoltes de l'Australie sont également très réduites et de donneront pas plus de 22,000,000 de minots. Celles de l'Amérique du Sud seront plus considérables que l'an dernier, mais n'augmenteront certainement pas de plus de 50,000,000 de minots.

On peut dès aujourd'hui estimer que dans les districts où la récolte a déjà été faite, la production a diminué de 32,000,000 de minots.

En Angleterre les étendues sans culture du blé ont diminué de 8 à 10 p.c.

Les rendements moyens en Autriche, Hongrie, France, Allemagne, Grande Bretagne, Irlande et la Hollande varient de 15 minots par acre en Autriche-Hongrie à 28 en Angleterre et le rendement moyen, pendant les cinq dernières années est d'environ 19 minots. La Russie cultive environ 91,000,000 d'acres en blé, qui ne donnent qu'une moyenne de 8 minots par acre. D'autres contrées cultivent ensemble environ 29,000,000 d'acres en blé, produisant de 11 à 12 minots, en moyenne par acre.

Les étendues ensemencées en blé, et dont les moissons sont ou faites, ou en train de pousser et destinées aux opérations de l'année commerciale de 1886-87 sont :

Divisions.	*Acres.*
Europe.....	91,000,000
Amérique du Nord	40,500,000
Amérique du Sud.....	6,000,000
Indes	26,000,000
Australie	3,500,000
Afrique et Asie Occidentale	15,000,000
Total	183,000,000

LETTRE DE BELGIQUE

Le procès de Van der Smissen.—Les plaidoiries, la condamnation. — L'impression publique.

Le télégraphe nous a annoncé la semaine dernière le résultat du procès de Van der Smissen, avocat de Bruxelles et député conservateur au parlement. Le procès n'a révélé aucun fait nouveau. C'est l'éternelle histoire d'une femme coquette qui trompe son mari, qui se repent, qui rechute, et finalement le mari qui jouait depuis longtemps un rôle ridicule et odieux se fâche et tue sa femme.

La plaidoirie de Me. de Ro a été longue, trop longue, débitée d'un ton uniforme ; elle a fatigué l'auditoire. L'organe du ministère public, M. Van Maldeghem, lui a répondu avec une grande vigueur. Puis Me. Lejeune s'est levé. Sa plaidoirie a été admirable ; sans fracas, sans grands mots, elle allait à l'âme, sobre, émue, pénétrante. Il est impossible de s'en rendre compte, à la lecture. Car l'effet obtenu par l'orateur résulte du geste, du regard, de l'accent, des mille nuances d'une parole agile et souple, qui touche d'un mot sans trop appuyer. Pendant ce plaidoyer, d'un grand art, bien des yeux se sont mouillés et bien des vœux pour l'acquittement ont été formés.

Vous connaissez le verdict. Le jury se trouvait placé dans l'alternative que je vous ai signalée : ou l'acquittement, qui lui paraissait injuste, ou un verdict entraînant nécessairement une peine très élevée. Il n'a pas acquitté. Il a écarté la préméditation ; il a déclaré Van der Smissen coupable, non d'assassinat, mais de meurtre. Ensuite de ce verdict, la cour pouvait condamner à dix ans ; c'était le minimum. Elle a condamné l'accusé à quinze ans.

Un fait a nui à Van der Smissen ; c'est sa persistance à ne pas donner sa démission de député. A-t-il suivi en cela les conseils de ses avocats ? Je ne sais. Mais chacun se disait qu'acquitté Van der Smissen irait reprendre peut-être, toujours audacieux et ambitieux, son siège à la chambre. Cette prévision déterminait une impression défavorable à l'accusé, sans compter qu'elle soulevait autour de lui les passions politiques. Une parole imprudente de Me de Ro, disant qu'acquitté, Van der Smissen sortirait le front haut, a encore aggravé cette impression fâcheuse.

En général, le public a trouvé la condamnation sévère. L'acquittement lui eût déplu peut-être : la condamnation à quinze années de travaux forcés lui semble excessive. Car il est sans exemple qu'un mari trompé, outragé par sa femme et qui la tue ait été condamné à une peine pareille. Dans des circonstances semblables, ce n'est pas même la condamnation, c'est l'acquittement qui est habituel. Il est à noter que la duplicité de la femme, après le pardon, était peut-être plus exaspérante pour Van der Smissen que la faute elle-même.

Quel triste drame ! Quel effondrement pour cet homme monté si vite à une fortune politique si haute ! Mais quelle que soit sa faute — et elle devait être punie — il est impossible de se défendre d'un sentiment de pitiédans cette tragédie domestique et les deux victimes qu'elle a faites : la femme hier et le mari aujourd'hui ! Il faudrait avoir l'âme bien inhumaine et bien basse pour ne pas éprouver cette commisération.

Nous apprenons qu'au cours de ses périgrinations en notre province le R. P. Lacombe a reçu de la part de l'un de nos compatriotes, une donation qui représente une somme assez considérable. C'est une pension de $200 par année aussi longtemps que le vaillant missionnaire sera attaché aux missions du Nord-Ouest.

Il y a lieu d'espérer qu'un aussi bel exemple trouvera des imitateurs parmi ceux des nôtres, que la fortune a plus particulièrement favorisés.

L'ASSEMBLEE DE DORCHESTER

Nous enregistrons avec le plus grand bonheur l'ereintement qui a été servi hier au depute de Dorchester, M. Lesage.

Quinze cents à deux mille personnes s'étaient rendues à l'appel du préfet du comte, M. Cadrin, maire de Sainte Marguerite et conservateur national.

M. Lesage était entouré du ban et de l'arrière-ban ministériel : MM. L. G. Desjardins, J. E. Roy, J. I. Tarte, Thomas Chapais, J. E. Mercier, Dansereau du *Monde*, I. N. Belleau, E. Bouillard, J. Bouchard du *Journal de Québec*, Lafière Taschereau, Aug. Pacaud, A. Morency, etc.

Les adversaires de M. Lesage, présents à l'assemblée, étaient les honorables MM. Mercier et Langelier, MM. F. X. Lemieux, Gagnon, Chs. Langelier, Fitzpatrick, Kirwin, McIntyre, Charleson et A. Pouliot.

La plupart des députés locaux ministériels et oppositionnistes étaient présents.

M. Cadrin fut choisi comme président de l'assemblée et il s'est acquitté de ses devoirs avec justice et impartialité.

Deux heures de discussion furent mises à la disposition de M. Lesage et de ses amis et autant à celle de ses adversaires.

Le député de Dorchester prit le premier la parole pour declarer qu'il attendait les accusations qu'on avait à porter contre lui, se reservant le droit d'y repondre. Il parla en termes amers des moyens que l'on prenait pour lui enlever ses amis dont plusieurs, dit-il, l'ont abandonné mais reviendront, suivant lui au bercail.

Vinrent ensuite MM. Mercier et L. G. Desjardins, qui parlerent chacun pendant trois quarts d'heure.

L'incident le plus important de leurs discours, qui se rattacherent surtout a la politique locale, fut la maniere dont ils traiterent respectivement la question Riel. M. Mercier, qui était en verve et auquel l'assemblee ne ménageait pas ses applaudissements, avait porte contre M. Lesage les accusations que celui-ci desirait connaitre, et notamment il avait fletri son inqualifiable conduite dans l'affaire Riel.

M. Desjardins, qui se voyait dans la nécessité de faire un effort terrible pour se concilier les sympathies d'une assemblee manifestement hostile a sa cause, voulut terminer son discours qui avait une valeur reelle a son point de vue, par un coup de théâtre. Se tournant vers Monsieur Mercier, il l'accusa d'hypocrisie a propos de l'affaire Riel et le défia de dire qu'il désapprouvait le vote de MM. MacKenzie et Cartwright. Vous verrez, disait-il aux conservateurs, qu'il ne desapprouve que les bleus. Le chef de l'opposition, directement interpelle de la sorte, se leva et repondit a M. Desjardins qu'il voulait bien lui dire ce qu'il pensait du vote de M. MacKenzie si, à son tour, le depute de Montmorency voulait declarer s'il blamait M. Lesage pour sa conduite sur cette question. Repondez d'abord, dit M. Desjardins, et mon tour viendra ensuite. Alors M. Mercier savance et declare carrement qu'il desapprouve l'attitude de MM. MacKenzie et Cartwright et il sonne M. Desjardins de repondre a son tour pour M. Lesage. Mais le depute de Montmorency recule, hesite, balbutie et finalement il declare que, comme depute local, il ne veut pas se prononcer.

L'assemblee éclate en applaudissements à l'adresse de M. Mercier et crie a peu pres unanimement : honte ! honte ! a M. Desjardins.

Inutile de dire que cet incident fit perdre au depute de Montmorency le fruit de ses penibles efforts et il ne reçut en se retirant que les maigres applaudissements des deputes locaux et de MM. Tarte, Chapais et autres qui s'étaient groupes en arriere de l'assemblee et qui faisaient de leur mieux pour prouver leur enthousiasme.

M. Gagnon repondit a M. Desjardins et fut souvent applaudi.

Alors M. Lesage s'avança pour s'expliquer de son mieux. Il était chez lui dans ce comté si essentiellement conservateur, dans cette paroisse de Sainte-Claire, conservatrice à l'unanimité ou à peu près. Et son discours a été accueilli par un silence glacial, à tel point que, se sentant ému, il s'est écrié : "Je sais que beaucoup de mes amis me désapprouvent, mais pourquoi me traitent-ils de cette maniere, vous applaudissez des avocats venus de Quebec et moi, votre medecin, votre fidele ami, votre depute, vous ne m'applaudissez pas, vous m'interrompez même et vous n'avez pas interrompu mes adversaires qui veulent me ruiner aupres de vous. Alors un de ses amis, un M. Beaudette, lui répond de l'assemblee : M. Lesage, nous avons confiance en vous comme medecin, mais autrement c'est fini. Cet épisode donne la note du sentiment de l'assemblee.

M. Lesage a trois raisons pour avoir voté en faveur de la pendaison : 1o il a eu peur des Anglais qui sont quatre contre un ; 2o il a consulté M. Royal avant de voter ; 3o il a voté comme Mgr Taché aurait voté.

Inutile de dire avec quelle facilite, quel entrain l'honorable M. Langelier a réfuté ces pauvres arguments. Quant aux sentiments de Mgr Taché, ils sont connus : son manifeste est la pour dire qu'il désapprouve la pendaison. M. Royal ayant aussi mal voté que M. Lesage, ne pouvait pas lui donner un bon conseil. Et quant à la peur des Anglais, on devine comment elle a été traitée. Vint ensuite M. J. E. Roy qui démolit de fond en comble tout ce qu'il avait écrit dans le *Quotidien* contre l'execution.

M. L. P. Pelletier a ensuite adressé la parole. Il ne convient pas pour nous d'apprecier notre propre discours, mais nous remercions de tout notre cœur des conservateurs de Dorchester auxquels nous nous sommes particulierement adresses, de la chaleureuse ovation qu'ils nous ont faite. Les conservateurs de Dorchester sont des patriotes et nous les donnons comme exemple a tous nos nationaux dans la province de Québec. Comme nous avons trouvé de l'echo chez eux, hier, lorsque, rappelant l'histoire de notre parti, nous avons déclaré qu'il n'avait pas merité d'avoir des bourreaux pour chefs.

M. Lesage reprit de nouveau la parole. Pendant ses quelques remarques melangees d'insultes et de compliments a notre adresse, l'assemblee devint un peu tumultueuse, mais finalement M. Lesage se retira et M. Fitzpatrick adressa la parole, en français d'abord, puis en anglais, au milieu de l'enthousiasme qui regne toujours a la fin d'une belle et grande assemblee comme celle d'hier.

L'assemblee s'est terminée par trois hourrahs pour la Reine et pour le président de l'assemblee. Elle figurera comme une belle page dans les annales politiques du beau comte de Dorchester.—*La Justice.*

PARLEMENT PROVINCIAL.

Cinquième Parlement-Cinquième Session.

CHAMBRE LEGISLATIVE.

Québec, 15 juin.

La seance est ouverte à 3 heures.

L'honorable M. ROBERTSON présente les estimes supplementaires pour l'annee. L'on remarque parmi eux les items suivants :

Trois mille piastres pour les incendies de Hull, y compris les $1000 déja données ; $5,200 pour l'achat des livres de la bibliotheque, des colleges et des ecoles ; $1000 pour payer les depenses du bureau sanitaire central ; $2,500 pour les choses concernant la sante publique en general ; $1000 pour procurer du vaccin ; $6,000 pour l'exposition coloniale ; $2,000 pour la bitisse de l'ecole des arts de Québec ; $700 pour les ecoles de chirurgie et de véterinaires et pour venir en aide au journal de chirurgie véterinaire ; $1000 pour le jardin de botanique de Montreal ; $80,000 pour les chemins de colonisation ; $1,400 pour l'Hotel-Dieu, a Montreal ; $5,000 pour protéger les forêts contre le feu ; la moitié de cette somme sera payée par les propriétaires des limites à bois ; $1000 pour la mise en operation de l'acte concernant les manufactures de la province de Quebec.

L'honorable M. TAILLON propose que le bill pour établir un bureau d'hygiene provincial soit lu pour la troisième fois.

M. McSHANE propose que le bill soit amendé de maniere a garantir un traitement regulier aux membres du bureau pendant les épidémies, et a contraindre les médecins et les chefs de famille à rapporter au bureau central les cas de maladie épidémique qui auraient éclaté dans leurs localites respectives, s'il n'y a pas de bureau de santé dans ces localites.

L'honorable depute déclare que la *Gazette* de Montreal a agi avec injustice envers lui en déclarant qu'il était opposé a ce bill. La preuve de la fausseté de cette accusation est que le bureau de sante de Montreal lui a donner la tâche de présenter cet amendement dans le but de perfectionner la mesure autant que possible. Il a défie toute personne de prouver qu'il se soit opposé a ce bill.

Il donne ensuite lecture d'une lettre d'un électeur de Saint-Hyacinthe blamant l'honorable M. Mercier de son attitude concernant ce bill et déclarant que sans les efforts du bureau central de sante, la commerce de la ville de Saint-Hyacinthe aurait été ruiné. Il donne aussi lecture d'une lettre de l'echevin Gray, de Montreal, disant que le bill présenté devant la chambre n'était pas le même que celui envoyé par les citoyens de Montreal, la clause concernant l'enregistrement ayant été omise.

A six heures, la séance est suspendue.

SÉANCE DU SOIR

M. DUHAMEL refute certaines prétentions de M. McShane et l'amendement est rejeté.

L'honorable M. ROBERTSON propose que la Chambre se forme en comite des subsides.

M. TURCOTTE exprime l'espoir que le gouvernement trouvera moyen d'augmenter le traitement des magistrats de police. Plusieurs autres membres parlent dans le meme sens et font les plus grands éloges de la maniere dont MM. Chauveau, Desnoyers et Dugas, tous trois magistrats de police, s'acquittent de leurs fonctions.

L'honorable M. TAILLON dit qu'il considerera la question.

M. WHYTE propose comme amendement a la proposition de M. Robertson un vote de non confiance parce que, dit-il, le gouvernement n'aurait pas soumis a la Chambre un etat de comptes correct.

L'amendement est rejeté sur une division de 43 contre 16.

M. GIROUARD propose un autre vote de non confiance au sujet de l'audition des livres en rapport avec l'affaire Gale.

L'amendement est rejeté sur une division de 42 contre 16.

La Chambre se forme en comite et adopte plusieurs articles du budget.

Le bill concernant le fonds de retraite pour les instituteurs est la une troisieme fois.

Le bill concernant les subventions à certains chemins de fer est aussi adopte.

A 1 heure a.m. la seance est levee.

FRAPPE PAR LA FOUDRE.

C'est bien l'effet que produit sur un cor dur ou mou quand on applique le *Putnam's Painless Corn Extractor*. L'effet se produit rapidement et sa douleur, a tel point qu'on croit que son action est magique. Essayez-le. Rappelez-vous le nom *Putnam's Painless Corn Extractor*. A vendre dans toutes les pharmacies et chez tous les marchands.

—4 janvier. —1 an q h.

ESSAYEZ LE
CACOA CARACAS de FRY
EN VENTE CHEZ TOUS LES EPICIERS DE PREMIERE CLASSE

TERRAINS A VENDRE
QUARTIER SAINT LOUIS
En lots complets ou en demi-lots.
Prix modérés ; termes de paiement au gré du l'acheteur. S'adresser à M. FRANCIS AUDET, le jour, au No. 17 rue Perthuis, ou, le soir, au No. 225 avenue Laval. 7 juin—1m

BANQUE D'HOCHELAGA
DIVIDENDE No 20.
AVIS est par le présent donné qu'un dividende de TROIS par cent (3 0/0) a été déclaré pour le semestre courant, sur le capital payé de cette institution, et qu'il sera payable à son bureau principal à Montreal, ou à ses succursales, le ou après le 2 JUILLET prochain.
Le livre de Transfert sera fermé du 15 au 30 Juin inclusivement.
Par ordre du Bureau,
A. D. PARANT, Caissier.
185-1 m c

ENCHERE
TERRES A PHOSPHATES
AVIS est par le présent donné que MARDI, le VINGT-DEUXIÈME jour du mois de JUIN 1886, l'on procédera, à l'Hotel-de-Ville de Hull, province de Québec, à la vente par enchère d'une étendue d'environ 11,500 acres de terres, situées dans la région des Phosphates de chaux, comté d'Ottawa.
L'on pourra se procurer, au département des terres de la Couronne, Québec, ou des agents des terres de la Couronne, à Montreal, Hull et Thurso, P. Q., ou aux agents des bois de la Couronne à Montreal et à Ottawa, la liste des lots qui devront être offerts en vente.
W. W. LYNCH, Commissaire.
Département des Terres de la Couronne, Québec, 20 Mai 1886. 219 n

GRAVURES SUR ACIER, GRAVURES SUR BOIS, PEINTURES, LITHOGRAPHIES et CHROMO-LITHOGRAPHIES
Grand assortiment de Miroirs. Redorage fait aussi bon que neuf. Tout ouvrage garanti.
Marchandises vendues au MOIS et à la SEMAINE chez
LECLERC & CUSSON,
Sculpteurs et Doreurs,
No 317 Rue Saint-Jacques, Montréal
Succursale: 222 Rue St. Jean, Québec.
12 nov 1885 11 jan 87

AVIS SPECIAL
Notre grande exposition de meubles est au complet aujourd'hui et s'est ouverte le 1er mai pour se continuer pendant toute la saison.
Elle comprend un assortiment complet d'ameublements de salon, salle à manger, chambre à coucher et bibliotheque de tous genres que l'on voit aujourd'hui à New-York, Boston et Chicago.
Nous invitons le public à venir visiter nos vitrines et les améliorations que nous avons faites dernièrement, comprenant un ascenseur, qui servira à transporter les visiteurs aux six étages de notre établissement, convertis maintenant en salle d'étalage, et leur évitera la fatigue de monter les escaliers. Nous avons en outre un telephone, et toutes ces ameliorations font du magasin de meubles en gros et en detail le plus ancien de cette ville, l'établissement le plus important et le plus en vogue qui il y ait dans le pays.
Venez examiner notre assortiment de meubles et la liste de nos prix.
OWEN McGARVEY & FILS,
1849, 1851 et 1853 Rue Notre-Dame, coin de la Rue McGill.
NOTE—Toutes nos marchandises sont marquées à un seul prix et en chiffre ordinaires.

J. M. FORTIER
—DE LA—
Fabrique de Cigares
"CREME de la CREME"
Choisit les plus fins tabacs de la Havane, de sa dernière importation, pour fabriquer le
Canvas Back
"PETIT BOUQUET"
LE CIGARE DU JOUR!

LAPOINTE & MALINGRE.
ARCHITECTES-INGENIEURS,
No. 30, Rue Saint-Jacques, Montreal.
Eglises, Presbytere, Couvents, Colleges, Edifices publics et prives, Amenagement et Decoration
GENIE CIVIL—Travaux d'Art, Geodesiques et Topographiques, Nivellement de precision—Avant-projets et Etudes definitives de Chemins de Fer, Routes, Canaux, Tramways, Derivation et Distribution d'Eau, Aqueducs, Ponts, Egouts, Mises de Terrassement, Levers et Plans de concessions de mines a la surface et dans les galeries, Plans Parcellaires, Lotissement et Division de Proprieté, Plans d'Alignement et Municipaux, Reductions et Augmentation de Dessins Industriels, Calques et Autographies.
Mesurages, Expertises, Evaluations, Brevets d'inventions.

CHARBON et BOIS!
CHARTRAND & THEMENS, —SUCCESSEURS DE— LEANDRE FAUTEUX.
393 RUE CRAIG, Coin de la rue Sanguinet
Importateurs de toutes sortes de CHARBON de PREMIÈRE QUALITÉ.
TELEPHONE No. 737.
1 juin-186 3m

DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE.,
120—RUE ST. LAURENT—120
—MONTREAL—
Ferblantiers, Plombiers, Couvreurs
EN ARDOISE, FERBLANC, TOLE GALVANISEE, et toutes especes de REPARATIONS A DES PRIX MODERES.
SPECIALITE—POESLES D'APPAREILS A CHAUFFAGE A L'EAU CHAUDE ET A VAPEUR, HAUTE ET BASSE PRESSION.
Aussi, toujours en magasin : POELES A L'HUILE, A BOIS ET A CHARBON, POELES DE CUISINE ET DE PASSAGE ; Assortiment complet de COUTELLERIE, LAMPES DE TOUTES SORTES, USTENSILES DE CUISINE, FER A REPASSER, HUILE DE CHARBON, ETC., ETC.
Les familles trouveront tout ce qu'elles ont besoin en fait d'articles en fer, fonte, ferblanc ou cuivre, pour l'usage de la maison. 14 mai 3 m

SAVON IMPERIAL
SAVON! SAVON! SAVON! SAVON! SAVON! SAVON!
Marque de Commerce
ESSAYEZ-LE EN VENTE PARTOUT
J. BARSALOU & CIE.
Seuls Fabricants, Montréal
27 Mai. 183 jno

GOLDIE & McCULLOCH
"GALT SAFE WORKS"
FABRICANTS DE
Coffres de Sureté et de Portes Métalliques
A L'EPREUVE DU FEU ET DES VOLEURS
Médaille d'or pour Coffres-forts à l'épreuve des voleurs
Médaille d'or pour Coffres-forts à l'épreuve du feu
Et les plus hautes récompenses à toutes les Expositions où ils ont été exhibés.
ENTREPOT A MONTREAL:
No. 298 RUE ST. JACQUES
Près du carré Victoria
ALFRED BENN, Gérant.
N. B.—Coffres-forts de seconde-main d'autres fabricants à vendre à bon marché.

Glacières, Filtres pour l'Eau
OUTILS DE JARDINS
Poêles de Cuisine améliorés
AVEC APPAREIL A EAU CHAUDE.
POELES à L'HUILE de CHARBON!
Séchoirs à Rideaux, etc.
—CHEZ—
L. J. A. SURVEYER
Marchand-Ferronnier, No. 1588 rue Notre-Dame
EN FACE DU PALAIS DE JUSTICE
N. B.—Ouvrage en plomb et en ferblanc faits sur les lieux par des hommes competents.

Fluid Beef DE Johnston
BREUVAGE FAVORI DURANT L'HIVER!
La seule preparation de ce genre qui contienne les qualités nutritives du Boeuf.
Voyez à vous procurer le FLUID BEEF de JOHNSTON
et à ce qu'on ne vous en impose pas en vous vendant des Extraits de Boeuf qui ne contiennent aucune substance nutritive.
RAPPELEZ-VOUS
Que les qualités nutritives du boeuf sont insolables ; il est, en conséquence, impossible de les obtenir en substance claire et brillante comme extraits de bœuf.
LE FLUID BEEF de JOHNSTON
Est vendu par tous les PHARMACIENS et EPICIERS.
27 Janv-81 n ms

HENRY BIRKS & CIE.,
235, Rue St. Jacques, 235
Invitent le public en général à venir visiter leur choix de nouvelles marchandises pour
CADEAUX DE NOCES!
—QUI CONSISTE EN—
MAGNIFIQUES BIJOUTERIES, ARTICLES EN ARGENT SOLIDE, HORLOGES, ETC., ETC.
Magnifiques patrons nouveaux et a bas prix.
2 avril 165 ja

=MONTRES=
WALTHAM
Dans tous les modèles et avec les améliorations les plus recentes, et a meilleur marche que n'importe quelle autre maison de commerce. Nous pouvons vendre une montre de premiere classe, métal garanti, boitier en argent, et tenant bien le temps, pour $12.00. Nous avons aussi un assortiment très complet de montres suisses a remontoir que nous vendons de $15 a $100. Nous tenons aussi un assortiment complet de Bijouteries de Deuil.
On fabrique et on répare toute espèce de bijoux, Jones de mariage faits a ordre a cinq heures d'avis.
J. T. BOLT,
Nos 41 et 41½ RUE RIEURY
Ancien Etablissement de Bijouteries
Atelier sur les lieux 206 jno

J. EMILE VANIER.
Ancien Eleve de l'Ecole Polytechnique, Ingénieur Civil, Arpenteur.
61—RUE SAINT-JACQUES—61
Brevets d'Invention, Marques de Commerce, Etc. Canada et Etranger. 1 juin 4

BUANDERIE!
—A LA—
"VICTORIA SQUARE LAUNDRY"
C'est la place où vous aurez de l'ouvrage bien fait et 2 des prix raisonnables. On y fait toute espèce d'ouvrage. On va chercher les paquets et on les rapporte gratis.
287—RUE ST. JACQUES—287
Telephone 668

LISSES EN ACIER
Eclisses, Boulons et Noix,
Chevilles en fer, et Approvisionnement general pour les Chemins de fer.
Plaques en fer et en Acier, Colonnes, Angles, Soliveaux.
—MANUFACTURIERS DE—
CABLES metalliques pour tons travaux
INGERSOLL ROCK DRILL CO. OF CANADA
Forets à miner, Machine a comprimer l'air, Ascenseurs mus par la vapeur, Bouilloires et autres machines a l'usage du mineur.
COOPER, FAIRMAN & CO.,
44 Rue Foundling, Montreal
7 mai 165 ja

VOYAGES D'ETE.
Les touristes et autres qui quittent la ville, trouveront des arrangements très avantageux

DERNIERE EDITION

BULLETIN MARITIME

Notes sur les quais

—La profondeur de l'eau dans le chenal du lac Saint-Pierre était, ce matin, de 29 pieds 6 pouces.

—La commission du havre a fait placer, hier, deux bouées dans l'île à l'Aigle, près de Varennes.

—Le SS. Wetherby, de Boston, est arrivé sur lest dans notre port, hier après-midi, et s'est amarré au quai de l'île. C'est la première visite que ce steamer fait dans notre port. Il était sous la direction du pilote Alex. Gauthier.

—La goélette Fleet Wing est arrivée de Shippagan, N. E., ce matin, chargée de plâtre. Elle a été remorquée dans le port par l'Anglesea.

—La barge Marie Georgiana, de Sainte-Croix chargée de foin, est arrivée ce matin.

—Le navire Cambridge est parti de notre port, hier, laissant presque tout son equipage en prison pour quinze jours. Des journaliers ont été engagés pour faire la manœuvre jusqu'à Québec, où un nouvel equipage doit être engagé aujourd'hui ou demain.

—Aujourd'hui, à Québec, on a profité de la grande marée pour faire entrer le SS. Avlona dans la cale sèche de Davie, à Lévis.

—Le SS. Forderlandet partira, ce soir, sur lest pour Pictou, où il doit prendre un chargement de charbon pour Montréal. Le pilote Jos. Hamelin descendra ce steamer jusqu'à Québec.

—Le SS. Dominion, de la ligne Dominion partira de Montreal, vendredi prochain, avec un chargement complet d'animaux et de grains.

—Les recettes de la douane hier ont été de $28,755.84.

—Le SS. Eastern Star de Sydney, Cap Breton, charge de charbon, arrivera dans notre port ce soir.

—Le SS. Sarnia de la ligne Dominion a été signalé ce matin à la Pointe au Père.

—Le SS. Gallina, qui n'appartient à aucune ligne régulière, arrivera ce soir pour la première fois dans notre port.

—Le SS. Cacouna de la ligne Black Diamond, avec un chargement complet de charbon pour Kingman et Brown, arrivera dans notre port ce soir, sous la direction du pilote Jos. Toupin.

Au canal

—Cent soixante deux mille minots de blé et de maïs sont arrivés hier, dans le canal Lachine.

—Trente-huit vaisseaux de toutes descriptions ont passé hier dans le canal Lachine.

—Un accident est arrivé ce matin, à l'écluse No. 2 du canal Lachine, la tige en fer servant à ouvrir une des valves s'était brisée. La navigation a été considérablement retardée ce matin, par suite de cet accident qui a eu lieu au moment ou le vapeur Algerian entrait dans l'écluse.

—Le remorqueur Hope est parti hier soir, avec huit barges américaines chargées de bois de service à destination des Etats-Unis.

—Le remorqueur John Young est parti de Sorel, hier soir, avec 12 barges chargées de grain et de charbon pour le canal Lachine.

Notes du port de Québec

—La barque Lennatin est arrivée de Batiscan, dimanche, à la remorque du Izabel, et a jeté l'ancre en rade.

—Le remorqueur McArthur Bros. est arrivé, hier, avec un radeau de bois carré en remorque.

—Le steamer Wylo sortira de la cale-sèche de Wolfe's Cove, vers le 4 juillet prochain.

—La barque Plymouth Rock est entrée en cale-sèche à Wolfe's Cove, ce matin.

—Le remorqueur Canada est arrivé de Nicolet, hier matin, avec un radeau de bois pour M. W. C. Ross.

—Les barques Nicolet, pour Londres, remorquée par le Challenger; Juno, pour Liverpool, remorquée par l'Aurélie et Drummereen, pour Londres, remorquée par C. W. Jones, sont toutes parties hier, pour leurs ports de destination.

—Le remorqueur Boston, est arrivé de Bécancour, hier matin, avec un radeau de billots pour M. John Roche.

Vol

Un nommé Dubé, de Saint-Hyacinthe, jeune homme d'une vingtaine d'années, a été arrêté samedi à Sorel, par le grand constable sur la plainte d'un M. Lamoureux, de Saint Ours, l'accusant d'avoir volé une somme de onze piastres et un bouton en or de chemise, dans le chaland de M. Lamoureux, alors que l'accusé venait d'être renvoyé du service du propriétaire. Dubé a comparu devant M. Dorion, magistrat, à qui bon examen et a été condamné à trois mois de prison aux travaux forcés.

La vente à l'encan de Clarets et Eaux-de-vie (Brandy) endommagés sur le SS. Avlona.

Hier après-midi, M. William H. ارnton a tenu une autre bonne vente pour le compte y concernie par l'ordre de MM. Law, Young et Cie, aux hangars de la ligne Thomson. Il y avait une bonne audience de marchands locaux et de particuliers pour leur consommation privée. Le claret et brandy s'est vendu aux prix suivants: Margaux, pts. $5.75; Margaux, qts. $6.50; Superior Margaux, $8.50; Château Dauzac, pts. $8.75; Château Leoville, qts. $8.75; Château Leoville, 18.75, qts. $17.50; Château Leoville, pts. $17.50; Haut Suterne, $10.25; St. Julien, $5.50; Château Dauzac, qts. $8; 4 Hhds Medoc (Claret), $1.55; Medoc 2 Hhds, $1.35.

Courvoisier Brandy, 200 caisses $9.50 à $10—50 caisses, $11.000.

Nominations

Il a plu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur en conseil de faire les nominations suivantes:

Adjoints à la commission de la paix pour le district d'Ottawa:—MM. Frederick John Wilson, Joseph Bernardin, John McKenzie, Charles Pearson, Octave Matte, Hugh R. Gorman et Joseph H. Goulette, tous du village de Buckingham, dans le comté d'Ottawa; Michael Lonergan, Archibald McNaughton, Daniel McFall, du township de Buckingham, dans le dit comté; David Cormo, de la paroisse de l'Ange-Gardien, dans le dit comté; Joseph Chamberland, du township de Hincks, Edouard Poulin et Jeremie Charlebois, du village de Montebello, dans le dit comté; Pierre Amedee Quesnel, Nicolas Chenier, Noe Raby, Barnabe Whissel et Hilaire Gareau, de la paroisse de Saint-André Avelin, Zephirin Godin et Joseph Valiquette, du township de Clyde, dans le dit comté; et Joseph Demers, du canton Marchand, dans le dit comté.

Aussi Arthur Poland, du No. 7, Queen street, dans la cité de Londres, et No. 130, Shooter's Hill road, Blackheath, comté de Kenth, écuyer, *solicitor*, à la charge de commissaire pour recevoir des dépositions sous serment devant servir dans la province de Quebec, sous l'autorité de l'article 30 du code de procédure civile.

La Mission Massacrée en Afrique

Parmi les personnes massacrées, le 25 février, dans l'Afrique orientale, figure un homme, jeune encore, M. Leon Barral, fils du grand agronome, mort il y a bientôt deux ans. M. L. Barral est le frère de M. C. Barral, qui fit partie de l'expédition du *Frigorifique*.

Mexique

Des nouvelles reçues du Mexique, annoncent que des brigands ont attaqué le camp des mines de Dolores, près de Vallecillo, mais qu'ils ont été repoussés, en perdant cinq morts. Ils ont eu plusieurs centaines de blessés.

Quelques mineurs ont été blessés dans le combat.

Les Italiens en Afrique

Des nouvelles graves arrivent encore d'Afrique. Le comte Antonelli qui, depuis plusieurs années, se trouve dans le pays, serait retenu prisonnier, par le roi Menelik.

Le ministère est très divisé sur les mesures à prendre. Le ministre de la guerre, le general Ricotti, est partisan d'une action immédiate; le ministère des affaires étrangères, M. de Robilant, y est absolument opposé.

Nouvelles des Cantons de l'Est

MASSAWIPPI—Tout le monde ici se plaint de la manière dont le poisson est détruit dans notre charmant petit lac au moyen des filets. Ou donc est le garde-pêche? Avec un traitement de $50 par année, il devrait pouvoir consacrer tout son temps aux soins de sa charge!

LAC MEGANTIC—On rapporte que Dan Ball a pris à la ligne, la semaine dernière, dans la pêche d'eau appelée *Three Lakes*, une truite du poids de sept livres. Il paraît que ça mordait tellement fort que Dan a d'abord cru que c'était un gibbar, comme celui qu'on vient de prendre à la Longue-Pointe, près Montréal.

HAM-SUD—Il y a eu session de la cour de circuit vendredi dernier. Il y avait sept causes inscrites, parmi lesquelles se trouvait celle de Martin vs Cunningham, la plus importante. Après avoir entendu une partie des témoins de la défense, M. le juge Brooks a débouté le demandeur de ses conclusions. M. Forget occupait pour le demandeur et M. Belanger, pour le défendeur.

SAINT-FRANÇOIS-XAVIER DE BROMPTON.—Le nouveau presbytère sera bientôt terminé. Les travaux sont poussés activement par notre dévoué curé, M. l'abbé Joseph Levesque. Pour une nouvelle mission, je vous assure que la notre fait déjà bonne figure. Bientôt nous n'aurons plus rien à envier aux autres.

MAGOG.—M. L. N. Allard a lancé, il y a eu samedi huit jours, un fort joli yacht qui porte le nom encore plus joli de *La Canadienne*.

—On rapporte que le sommet du mont Orford est encore couvert de neige, et qu'en certains endroits il y en a 2 pieds d'épaisseur.

—Il y aura un bazar au profit de notre église le 21, 22 et 23 juillet. Les préparatifs vont bien et tout annonce le succès. Les amis de l'œuvre peuvent s'adresser à notre dévoué curé, M. l'abbé Milette.

COMPTON.—Le pont sur la rivière Coaticook, près de la ligne de division entre Compton et Ascot, a été emporté par l'eau. Comme ce pont est sur la grande route de Stanstead à Sherbrooke, c'est un grand inconvénient. Une requête a été présentée au conseil ducomte de Sherbrooke demandant de l'aide aux fins de se rebâtir.

—Le 30 mai dernier, il a été cueilli à Hillhurst, ferme de l'honorable M. Cochrane, nombre de trèfles dont la tête était déjà pleinement développée. Cela ne se voit ordinairement qu'à la fin de juin.

—Mercredi matin, vers 4.30 hrs, les bâtiments de M. Josiah Huntington sont devenus la proie des flammes. Heureusement, le contenu a pu être sauvé. Assurance de $800.

RICHMOND.—M. Wm. Miller est mort le 22 mai dernier, à l'âge de 79 ans 5 mois. Il était le plus vieux citoyen de la ville, si non du canton Cleveland, sa carrière ici couvrant une période de plus de cinquante années.

—On fait des efforts pour avoir le camp militaire ici. M. Ives a intimé qu'il est prêt à souscrire $100, pour sa part. Il faut $300, pour assurer la chose et on espère que les conseils municipaux intéressés vont en faire les frais en bonne partie. On estime qu'il y aura 3,000 hommes au camp.

—*Le Progrès de l'Est.*

TELEGRAPHIE GENERALE.

Nouvelles de Québec

QUÉBEC, 16—Trois des prêtres canadiens qui sont partis pour le pèlerinage à la Terre-Sainte seront de retour au Canada, en juillet prochain.

—M. A. Asselin M. P. P., et maire de Rimouski, a été réélu, dimanche, président de la Société Saint Jean-Baptiste de Rimouski. Plus de trois cents personnes assistaient à cette réunion.

—Les exercices des Quarante-Heures commenceront samedi prochain, à 8 heures du matin, à l'église Saint-Roch.

—On a apporté sur le marché de la Basse-Ville, ce matin, un esturgeon géant pesant 350 livres.

—Mlle de Cazes, fille aînée de M. Paul de Cazes, secrétaire de l'instruction Publique, est dangereusement malade. Elle a été administrée ce matin par M. l'abbé Dupuis, vicaire de la Basilique.

—On dit qu'un cultivateur de Saint Séverin, dont on ne peut dire le nom, s'est fait tuer ces jours derniers dans les circonstances suivantes: Avec l'aide de deux bœufs, il était à enlever une grosse pierre qui obstruait le chemin près de sa résidence. Une pièce de bois avait été placée sous la pierre afin de la soulever un peu. Le morceau de bois céda tout à coup et vint frapper la malheureux cultivateur à la tête. Le pauvre homme fut tué instanement.

—La distribution des médailles aux volontaires du 9e Voltigeurs aura lieu sur l'Esplanade le 24 juin, jour de la Saint Jean-Baptiste. Il est probable que Son Honneur le lieutenant-gouverneur présidera à la cérémonie. Les volontaires recevront leur nouvel uniforme jeudi de cette semaine.

—La diphtérie fait quelques ravages en cette ville. Deux des enfants de M. Nazaire Turcotte, jr., ont succombé à cette maladie dans un intervalle de trois jours.

—Cette après-midi, vers une heure, une jeune fille du pays de Belœge en se rendant au couvent est tombée dans une cave de la rue Saint Joseph, en face du bureau de poste. La cave ouvre sur le trottoir et personne n'avait été place pour avertir les passants. La jeune fille s'est dangereusement blessée à la tête.

Les fêtes du cardinalat

QUÉBEC, 16—Ce matin, Son Eminence le cardinal-archevêque de Québec est allé faire visite au couvent de Bellevue. La réception a été splendide. Des adresses, en anglais et en français, ont été présentées; un chant de bienvenue composé pour la circonstance, a été délicieusement exécuté. Au départ, les chœurs ont entonné l'hymne *Oremus pro Pontifice Nostro Leone* qui a vivement impressionné l'assistance.

Son Eminence était accompagnée de la famille de l'honorable J. T. Taschereau, ainsi que des abbés F. X. Plamondon, curé de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Québec; Ant. Martel, ancien curé de Saint-Joseph de la Beauce; A. H. Gosselin, curé du Pont-Rouge; E. L. Moisan, chapelain de Bellevue; C. O. Gagnon, de la maison de Son Eminence; J. Beaudoin et H. Bernier, du séminaire de Québec.

Mlle Moira Carbray a présenté l'adresse en anglais, et Mlle Emma Bureau l'adresse en français.

Lundi prochain, Son Eminence le Cardinal Taschereau ira dire la messe de première communion et donner la confirmation dans l'église de Notre-Dame-a-Levis.

C'est la première fois, depuis son élévation au cardinalat, que Son Eminence laissera la ville pour aller présider à une cérémonie religieuse dans l'archi-diocèse.

La ville de Levis, à l'occasion de ce mémorable évènement, se propose de faire une réception digne de l'honneur qu'elle reçoit. Il est probable que les citoyens présenteront une adresse à Son Eminence.

On se propose de pavoiser les rues par où le cardinal et sa suite passeront pour se rendre à l'église.

La cérémonie religieuse à l'église commencera à 6.30 du matin.

Les zouaves pontificaux de Québec se réuniront jeudi prochain, le 17 du courant, à deux heures précises de l'après-midi, au bureau d'enregistrement de cette ville pour aller, de là, présenter leurs hommages à Son Eminence le cardinal Taschereau. Quatre à cinq délégués du bureau de régie de l'Union Allet, entre autres le lieutenant-colonel Hughes, président général de l'Union, descendront de Montréal pour prendre part à cette démonstration des zouaves de Québec.

Samedi Son Eminence a reçu les hommages de sir Hector Langevin, et de sir Adolphe P. Caron, hier.

Hier, Elle a reçu les hommages de la Presse associée de la province de l'Institut Canadien de Québec, du Barreau, de nos concitoyens de nationalité irlandaise, et des membres du conseil municipal de Levis.

Demain, son honneur le maire Beaugrand et une députation du conseil municipal de Montréal viendra à Québec dans le même but.

Les révérendes Sœurs de la Congrégation, au nombre d'une trentaine, sont allées vers onze heures et demie hier matin, féliciter Son Eminence du grand honneur qui vient de lui être conféré.

Nouvelles d'Ottawa

OTTAWA, 15—Les Canadiens-français sont partout animés d'un zèle extraordinaire à l'occasion de la fête de la Saint-Jean Baptiste. Ainsi, la fête sera célébrée avec grande pompe à Prescott, le 22 courant. Le 23, se sera à Papineauville que tous les Canadiens-français se réuniront pour célébrer la fête de leur glorieux patron. On connait déjà les principaux détails des fêtes qui auront lieu ce jour-là.

Les citoyens d'Aylmer n'ont pas voulu rester en arrière et se proposent de fêter avec éclat la Saint-Jean-Baptiste le 24 courant. Il y aura grand'messe, procession, convention, etc. M. Joseph Tasse, M.P., a accepté l'invitation qui lui a été faite de prononcer le discours de circonstance, ce jour-là.

—Trente-cinq familles irlandaises des environs de Burlington se proposent de venir s'établir bientôt à North Bay, sur le chemin de fer du Pacifique.

—L'honorable M. Kirkpatrick, Orateur de la Chambre des Communes, doit s'embarquer demain pour un voyage en Angleterre.

—L'honorable M. White pense pouvoir se mettre en route pour son voyage au Nord-Ouest au commencement de juillet.

—On parle d'une commission internationale pour le reglement des disputes entre le Canada et les Etats-Unis au sujet des pêcheries.

Réception à la Maison Blanche

WASHINGTON, 15—La Maison Blanche n'a jamais présenté un aussi beau spectacle que ce soir; c'était la première réception officielle donnée par le président Cleveland et sa femme. Les salles étaient décorées de verdure et de fleurs à profusion. Les murs des appartements a l'est étaient couverts de plantes et de guirlandes de smilax. Sur les corniches se voyait de riches plantes exotiques et les fenêtres étaient décorées d'une manière splendide. Les riches toilettes des dames, la splendeur des costumes des diplomates, l'uniforme brillant des officiers formaient un coup d'œil féerique.

Au congrès américain

WASHINGTON 15—D'après les bruits qui courent aujourd'hui, le projet de loi Morrison sur la réforme du tarif douanier n'aura aucune chance d'être voté; l'opinion générale est même qu'il sera repoussé dès qu'on le présentera, jeudi prochain, c'est à dire que la prise en considération sera rejetée à une faible majorité.

On sait qu'une quarantaine de démocrates sont opposés à la prise en considération. Parmi les représentants de New-York, MM. Belmont, Hewitt et Adams voteront certainement pour le projet; le vote de MM. Viele, Mahoney et Bliss est incertain; quant aux autres, démocrates et républicains, ils sont tous opposés au projet. Les seuls représentants de Pennsylvanie favorables au projet sont MM. Scott et Swope.

—M. Hewitt a déposé hier à la Chambre des représentants à Washington un projet de résolution tendant à la nomination d'un comité composé de huit membres du congrès, trois sénateurs et cinq représentants, pour étudier le meilleur moyen de célébrer le centenaire de la réunion du premier congrès américain et de l'installation de Washington comme président des Etats-Unis. Cet anniversaire, tombe le 30 avril 1889.

Le commerce allemand au Japon

BERLIN, 15—On a affiché à la Bourse de Stettin l'avis suivant du ministre du commerce de Prusse:

"Le commerce allemand à Yokohama se plaint que les fabricants allemands n'ont pas toujours observé dans l'exécution des commandes l'exactitude nécessaire, et souvent ne satisfont pas comme ils le devraient aux justes réclamations qui leur sont faites.

Ces plaintes s'adressent surtout à certains fabricants de chapeaux qui ont envoyé au Japon des chapeaux non conformes aux commandes, et qui, reconnaissant l'erreur, ont néanmoins déclaré ne vouloir les échanger que si on les leur renvoyait franco.

"En outre, on se plaint que les draps à bon marché importés d'Allemagne au Japon n'ont pas la longueur de pièce indiquée sur l'étiquette. Ce défaut est attribué au trop grand étirage du drap en le mesurant, et c'est pourquoi on exprime le desir que les fabricants soient un peu plus libéraux à ce point de vue, parce que de telles erreurs rendent plus difficile le commerce des draps allemands et favorisent la concurrence étrangère. J'invite MM. les présidents des chambres de commerce et d'industrie à faire part de ces plaintes aux maisons intéressées de la manière qu'ils jugeront convenable."

Horrible attentat

WASHINGTON, 15—L'on reçoit de Fredericksburg les détails d'une tentative presque sans précédent d'un double meurtre par deux jeunes filles dont la plus agée a à peine dix huit ans et la plus jeune dix ans seulement.

Les victimes étaient W E S Waller, âgé de 65 ans et sa sœur, Miss Jane Waller. Mary et Jenny Green, les coupables, sont deux sœurs mulâtresses. M. et Miss Waller demeuraient sur une ferme à 25 milles de Fredericksburg.

Les deux jeunes Green étaient servantes et avaient été élevées par la famille Waller.

Vendredi dernier, Waller toucha une somme d'argent qu'il serra dans sa chambre. Les jeunes filles savaient cela.

A onze heures dans la soirée, elles s'armèrent de bâtons, montèrent à la chambre du veillard et le frappèrent jusqu'à ce qu'il perdit connaissance.

Elles continuèrent de le frapper jusqu'à ce que, le croyant mort elles cessèrent leurs coups.

Elles en firent autant à la veille fille, après quoi elles firent main basse sur une somme de $35 et prirent la fuite.

A cinq heures un jeune nègre qui entra dans la maison, donna l'alarme, et tous les voisins furent bientôt sur pied. M. Waller fut rappelé à ses sens et bien qu'il fut dans un état critique, il put raconter ce qui s'était passé.

Miss Waller mourut dimanche.

Aux dernières nouvelles les deux mulâtresses n'étaient pas arrêtées.

L'Armée du Salut en déroute

WILLIAMSPORT, 15—L'Armée du Salut a livré, samedi soir, une véritable bataille à Williamsport, Pennsylvanie, et s'est laissé mettre honteusement en déroute par un simple charlatan, auquel elle faisait concurrence avec ses tambours et ses cantiques.

Le "docteur" Clark, marchand de médecines brevetées, était installé avec sa voiture dans Market Square et débitait son boniment à la foule, lorsque l'Armée du Salut, se composant également d'hommes et de femmes, a débouché par la rue et envahi la place.

En arrivant près de la voiture du charlatan, les salutistes se sont mis à faire un vacarme effroyable avec leurs tambours et leurs trompettes, chantant en même temps ou plutôt criant a tue-tête, de façon a étouffer complètement la voix du "docteur." Se tournant alors vers la foule, le charlatan s'est écrié: "A moi les braves!" et sautant lestement de sa voiture, il a chargé l'Armée du Salut, à la tête d'un grand nombre de badauds enthousiasmés par sa bravoure.

En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, l'Armée était cernée par une foule irritée, ses tambours et ses trompettes mis en pièces et plusieurs de ses soldats, parmi lesquels quelques femmes, roues de coups et renversés dans le ruisseau. C'était une véritable émeute.

En vain la police a-t-elle essayé d'intervenir; elle était aussi impuissante que l'Armée du Salut elle-même.

Finalement, les salutistes, mis en complète déroute, se sont enfuis à toutes jambes et sont allés se réfugier à leur caserne, abandonnant plusieurs blessés sur le terrain.

Le "docteur" Clark se propose maintenant d'intenter des poursuites judiciaires aux principaux officiers de l'Armée du Salut pour "concurrence déloyale!"

—M. J. B. Falardeau, le propriétaire des grands terrains de Saint-Malo, près de Saint Sauveur, doit partir incessamment pour l'Europe. Il se rendra directement à Paris pour tenter d'effectuer un emprunt de $200,000 au bénéfice des révérendes dames de l'hôpital du Sacré-Cœur, pour leur permettre d'achever la construction de leur église et d'agrandir leur hôpital en érigeant deux nouvelles bâtisses semblables à celles qu'elles occupent déjà.

Les mariages américains

YOUNGTOWN, 15—Les tribunaux de Youngtown (Ohio), viennent d'être saisis d'une demande en divorce par une jeune femme de dix-sept ans, Minnie Probst, mariée dans des circonstances qui démontrent bien la légèreté avec laquelle se célèbrent les mariages aux Etats-Unis.

La jeune Minnie accuse son mari, qui n'a que trois ans de plus qu'elle, de l'avoir épousée par fraude et de l'avoir ensuite indignement abandonnée. En 1883, les deux jeunes gens, ou plutôt les deux enfants, car Minnie n'avait alors que quatorze ans, et Probst dix-sept ans, habitaient à Sandy Lake (Pensylvanie.) Au mois de mars de cette même année, ils sont allés faire une excursion à Meadville et, en route, Probst a proposé à sa compagne de l'épouser. En conséquence, à peine arrivés à Meadville, ils sont allés trouver un juge, qui les a mariés sur le champ sans autre formalité. Minnie prétend aujourd'hui qu'elle n'avait ajouté aucune importance à l'incident et qu'elle avait pris la chose pour une plaisanterie. Cependant quand ils sont rentrés à Sandy Lake, la mère de la jeune fille ayant appris le mariage de celle-ci, l'a emmenée chez elle en disant à Probst qu'elle la lui rendrait lorsqu'elle serait en âge. Les jeunes mariés n'ont jamais vécu ensemble et ne se sont pas revus depuis longtemps, car, un an après le mariage, Minnie est allée vivre avec ses parents à Youngstown, tandis que son mari, employé dans les chemins de fer, demeure à Meadville.

CLEVELAND, 15—On vient d'apprendre à Cleveland (Ohio) que M. W H Chamberlin, le frère de miss Chamberlin, la beauté américaine, distinguée, entre toutes, à la cour de la reine Victoria, par le prince de Galles, s'est marié clandestinement, le 14 mai dernier, avec miss Estelle Clarke, jeune fille un peu plus agée que lui.

Le jeune Chamberlin est sorti, il y a un an à peine, du Columbia College et est appelé à avoir un jour une très grande fortune. Bien que miss Clark, de son côté appartienne à une famille très honorable et jouissant d'une aisance dorée, les parents de Chamberlin ont été très irrités en apprenant son mariage, par une annonce que les parents de la jeune fille avaient fait insérer dans les journaux et ils se sont arrangés pour le faire partir immédiatement en Europe, sans même lui laisser revoir sa femme.

CHICAGO 15—La prison de Chicago doit être aujourd'hui même le théâtre d'une scène aussi romanesque qu'extraordinaire. Un jeune homme du nom de Leon Bandit, condamné ces jours-ci à trois ans de prison pour détournements au préjudice de commerçants chez lesquels il était employé, et qui doit être transféré jeudi prochain au penitencier de l'Illinois, pour y subir sa peine, doit épouser dans sa cellule une jeune fille d'une grande beauté et de beaucoup d'éducation, miss Laura Ball, actrice bien connue dans la ville sous le nom de théâtre de Robin. Miss Ball était fiancée au jeune Bandit avant qu'il disparut en emportant la caisse de ses patrons. Elle lui est restée fidèle malgré tout et c'est elle qui a pourvu aux frais de sa défense. Maintenant qu'il est condamné, elle l'épouse dans l'espoir de lui faire obtenir ainsi sa grâce, sans se préoccuper, autrement du qu'en dira-t-on.

Djevdet pacha remplacera Server pacha, décédé, comme ministre de la justice.

On mande de Valparaiso que les restes de l'amiral Lynch ne se trouvaient pas à bord du steamer *Cotopaxi*, comme on l'avait annoncé précédemment.

POUR LA DISPEPSIE OU LA MAUVAISE DIGESTION, BUVEZ L'EAU ST. LEON APRES CHAQUE REPAS ET AVANT DEJEUNER POUR LA CONSTIPATION.

THE ST. LEON WATER CO.
Bâtisse du *Herald* 4 Carre Victoria.
A. POULIN, Gerant.

DURANT LE REGNE
—DE—
HENRY II

Les mets délicats de la cuisine Italienne furent introduits en France par une légion de cuisiniers qui suivirent Catherine de Medicis. Il y a à peu près SIZE ANS les "Jonas" Flavoring Extracts" furent introduits en Canada, lesquels ont obtenu depuis le plus grand succès.
N'en faites pas usages d'autres.

POELES A GAZ--POELES A GAZ

Poeles pour Nourrices.
Petits Poeles de cuisine de $8.00 à $6.00.
Poeles de cuisine pour famille de $10 à $15.
MAGASIN à bon MARCHE de COLE,
1792 Rue Notre-Dame
4 Juin 188-jno

Dissolution de Société

La société qui existait sous la raison sociale de
FILTEAU & MANTHA
est dissoute de consentement mutuel; les affaires seront continuées au même endroit par le soussigné, à qui l'on devra payer toutes les dettes dues à la dite société et à qui l'on devra s'adresser pour toutes réclamations.
LOUIS FILTEAU,
Marchand-Tailleur, 41 rue St Laurent.
12 mars 6m Montréal.

CHANTELOUP
Manufacturier,
593, RUE CRAIG, MONTREAL
a toujours en stock un très bel assortiment de gaselier en cuivre poli et en bronze, ainsi qu'une grande variété de très jolis globes dans les derniers modèles.

A VENDRE
Cette maison offre, à très bon marché, un engin neuf de 25 forces-chevaux.
4 juin Im-188

FRANCIS BRUNET,
50—Place Jacques-Cartier—52
VENTILATION!
APPAREILS SANITAIRES!
APPAREILS A GAZ!
APPAREILS DE CHAUFFAGE A L'EAU CHAUDE ET A LA VAPEUR
Haute et basse pression.
M. FRANCIS BRUNET s'occupe aussi de travaux de tout genre, en Fer, Fonte, Cuivre et Bronze. 5 Mai-1a

HARDY & VIOLETTI
—Marchands et Importateurs de—
MUSIQUE ET D'INSTRUMENTS
SEULS AGENTS AU CANADA DE LA CELEBRE MAISON
C. MAHILLON, de Londres et Bruxelles.
Fournisseurs des Armées et des Conservatoires
PUBLICATIONS MUSICALES pour Piano, Orchestre de Symphonie, Harmonie et Fanfare. Méthodes, Solos pour différents instruments, etc., etc.
13—RUE GOSFORD—13
MONTREAL.
Mons. Violetti se chargera des réparations de tous genres. 11 juin-1a

COLONNE DE
F. X. BRAZEAU & CIE.
L'AVIS DU MEDECIN:
"ALLEZ CAMPER."
La Sante avant la Richesse
ARRETEZ AU
DEPOT DE TENTES ET D'EFFETS DE CAMPEMENT,
252 et 254—RUE ST PAUL—252 et 254.
F. X. BRAZEAU & CIE.

Notre tente pour pelouse "Fairy"
D'un dessin tout à fait original, unissant l'utilité à la grâce et à la beauté. C'est le bonheur des dames.
Notre tente "Fairy" pour journalistes
La favorite de la presse, 10 pieds carrés, avec auvents en avant et en arrière. $15 chacune.
FOURNITURES DE TOUTES DESCRIPTION POUR CAMPEMENT
Toutes les grandeurs et toutes les formes faites sur commande. On saura n'importe quel plan particulier.
Nos drapeaux sont confectionnés d'une manière supérieure. Collection de 22 chapeaux signaux.
$12.00
Les canevas employés sont expressément fabriques pour notre commerce; c'est indubitablement la meilleure valeur sur le marché, ces canevas ne contenant ni colle ni pieces.
EQUIPEMENT DE CAMPS DE TOUTE ESPECES FOURNIS A BREF DELAI
TENTES DE PHOTOGRAPHES, TOUTES GRANDEURS, SUR COMMANDE
LITS DE CAMPS COMPACT, PLIANT; CHAISES, POELES, ET GREEMENTS
GREEMENTS COMPLETS POUR LES COLONS DU NORD-OUEST ET TENTES DE FAMILLE
—CHEZ—
F. X. BRAZEAU & CIE.
VALEUR SPECIALE
Tous ceux qui voient nos tentes populaires en sont enchantés. Nos tentes pour adultes, petit mur, coton fort, bien faites.
$3.00
Nous travaillons pour surpasser les autres
F. X. BRAZEAU & CIE peuvent faire des TENTES de toutes sortes de façons, formes et grandeurs à ordre.
F. X. BRAZEAU & CIE peuvent faire des TENTES de toutes sortes en beau barre anglais et americain.
Nous travaillons pour surpasser les autres
Chaises Pliantes
L'article le plus complet qui ait jamais été inventé. C'est un grand succès.
Couchette pliante
Nos couchettes pliantes pour hôtels avec pieds sillonnés pour les occasions de foule, sont des lits splendides, prix $1.00.
LE POELE DE CAMP GEM
F.-X. BRAZEAU & CIE
C'EST UNE MERVEILLE PARFAITE.
C'est notre propre production. Ce poele est le résultat de la nécessité, mère de l'invention. C'est le plus grand succès qui ait jamais été obtenu.
COMBUSTION PARFAITE.
FOURNEAUX PARFAITS.
CUISSON PARFAITE.
EFFETS DE CAMPEMENTS ET TENTES A LOUER
Nous attirons l'attention sur notre département de location que nous croyons être plus grand et plus complet que tout autre dans le pays. Comme la saison de campement est courte et que le nombre de tentes que nous pouvons lever est limité nous vous conseillons de faire application de bonne heure, donnant la quantité et la sorte voulue, et donner la date et pour combien de temps on aura besoin de telle tente; nous nous empresserons de répondre à toutes les questions, même triviales, qui nous seront faites et nous solliciterons des correspondances.
En recevant cette application, nous enverrons par la malle un catalogue à l'adresse de cette personne ou bien nous serons heureux de recevoir sa visite à nos salles et à notre fabrique.
252 et 254, RUE ST PAUL.
F.X.BRAZEAU & CIE
ON FOURNIT DES ESTIMES.
ENVOYEZ CHERCHER DES PRIX.
CATALOGUES ENVOYEES PAR LA MALLE.
Nous défions qui que ce soit de comparer avec nous, quand à la qualité et aux prix.
F. X. BRAZEAU & CIE.
252 254 RUE St PAUL.
MONTREAL.
Dépots d'effets pour tentes et auvents.
Equipements compacts de Camp, Lits, Chaises, Poeles, Tables, Drapeaux, Hamacs etc.
F. X. BRAZEAU & CIE.
252—Rue St PAUL—254
(FONDÉ EN 1835.)
AUCUNE SUCCURSALE.
AUCUNE SOCCURSALE.

EMILE FICQUET
Armateur et Négociant, Commissionnaire
—AGENT DE LA—
LIGNE FRANÇAISE
—ENTRE LE HAVRE ET MONTREAL—
105, Boulevard de Strasbourg,
—HAVRE—
Renseignements et correspondance avec les importateurs et exportateurs pour tout commerce, d'échange entre la France et le Canada.
D mai 1 a

—SERVICE—
FRANCO-CANADIEN
Subventionné par le Gouvernement du Canada pour le transport des Malles.
LIGNE REGULIERE DE BATEAUX A VAPEUR entre
LeHavre et Halifax-Quebec-Boston
Desservant tous les points du Canada et des Etats-Unis.
Avec escale facultative à Saint Pierre Miquelon par les magnifiques vapeurs de première classe confortablement aménagés pour passagers de salon et émigrants.
DAMARA. . 2,250 Tx. | FLUNDA . 2,250 Tx
S'adresser, pour fret, passages et renseignements à
CARBRAY & ROUTH,
105 Rue des Commissaires, Montréal.
JOSEPH WOOD, Halifax.
E. FICQUET, Agent General. Au Havre, 105 Boulevard de Strasbourg; A Paris, 76, Boulevard Haussmann.

Compagnie de Navigation de Laprairie
1886 1886
Le et après Lundi, le 31 Mai, jusqu'à avis contraire, le vapeur *Laprairie*, capitaine Boutassa, partira aux heures suivantes autant que possible:
Les Lundis, Mercredis, Jeudis et Samedis—De Laprairie: 6.30 a.m., 9.0 a.m., 1.30 p.m. et 5.30 p.m. De Montréal: 6.30 a.m., 12.00 a.m., 4.0 p.m. et 6.15 p.m.
Les Mardis et Vendredis—De Laprairie: 3.00 a.m., 8.00 a.m., 10.30 a.m., 1.30 p.m. et 5.30 p.m. De Montréal: 6.00 a.m., 9.00 a.m., 12.00 a.m., 4.00 p.m. et 6.15 p.m.
Les dimanches et fêtes—De Laprairie: 9.00 a.m. et 3.00 p.m. De Montréal: 2.00 p.m. et 6.00 p.m.
1.69 J. BROSSEAU, Gerant.

Compagnie de Navigation du Richelieu et Ontario.
1886--ARRANGEMENTS D'ETE--1886
Les vapeurs de cette compagnie voyageant entre MONTREAL et QUEBEC feront le service comme suit: commençant Lundi, 26 Avril.
Le steamer *QUEBEC*, capt. Robt. Nelson, les Lundis, Mercredis et Vendredis.
Le steamer *MONTREAL*, capt. L. B. Roy, les Mardis, Jeudis et Samedis, à sept heures p.m. de Montréal.
Montréal et Toronto.
Les steamers voyageant entre ces ports quittent tous les jours, des dimanches exceptés, le bassin du Canal à 9 heures avant-midi, et de Lachine à l'arrivée du train qui quitte la gare Bonaventure à midi et par le train de 5 heures p. m. pour Coteau Landing, Kingston, Toronto, faisant connection avec les chemins de fer pour l'Ouest et le Nord-Ouest et les bateaux allant aux Chutes Niagara, Buffalo, etc., passant:
Les Mille Iles
Arrêtant à Alexandria Bay, Parc des Mille-Iles Round Island et Clayton, en montant et descendant, tous les jours excepté les Lundis.
Québec et le Saguenay.
Le vapeur *UNION*, capt. Lecours, commencera le 1 Mai, tous les Mardis et Vendredis, laissant Quebec à 7.30 hrs., a.m., pour Baie St. Paul, Eboulements, Mailbair, Riviere-du-Loup, Tadousac, Baie du Ha Ha et Chicoutimi.
Les vapeurs *ST LAURENT* et *SPARTAN*, commenceront leurs voyages quotidiens, le 23 Juin.
Le steamer *BOHEMIAN*, capt. Baker, partira pour Cornwall et les ports intermédiaires les Mardis et Vendredis à midi, à l'ouverture du canal.
Le steamer *TROIS-RIVIERES*, capt. Napoléon Collette, partira pour Trois-Rivières les Mardis et Vendredis, à 1 heure p. m., commençant le 27 avril.
Le steamer *CHAMBLY*, capt. Jean Chapde-laine, partira pour Chambly les Mardis et Vendredis, à 1 heure p. m., commençant le 27 avril.
Le steamer *TERREB

EXTRA

AMUSEMENTS.

THEATRE ROYAL — Menestrels de Kersand.

GRAND PAVILLON ROYAL.— Exposition d'Animaux Egyptiens, etc.

A L'UNIVERSITE-LAVAL.

Adresse et cadeau à l'honorable juge Jetté, professeur de droit civil

Cette après midi, l'honorable juge Jetté, professeur de droit civil a la succursale de l'Université Laval à Montréal, a été l'objet d'une flatteuse démonstration de la part des eleves, anciens et nouveaux, de la faculte de droit de l'Université.

Vers quatre heures et demie, deux cents jeunes avocats et étudiants en droit, tous eleves de l'Université, se sont réunis dans la salle des cours, qui était decorée avec goût et pavoisée de drapeaux.

La réunion fut presidée par le doyen de la faculte, l'honorable P. J. O. Chauveau, ayant à sa droite l'honorable juge Jette, et à sa gauche M. S. P. Rottot, doyen de la faculte de médecine de l'Université Laval.

Etaient aussi presents : MM. le Dr Coderre, doyen de l'Ecole Victoria, M. l'abbé Collin, supérieur du séminaire Saint-Sulpice, M. Marcoux, vice-recteur, les honorable juge Mathieu, Alex. Lacoste, MM. Chs. DeLorimier, Dr Foucher, l'echevin Beaubien et plusieurs autres citoyens notables.

M. le président, dans une courte allocution, fit l'éloge de M. le professeur de droit civil, et annonça que cette reunion était convoquée pour prouver à l'honorable juge Jette que les eleves de l'Université Laval apprécient son zele et son devouement pour le progres des etudes légales a Montréal.

M. E. Murphy, président du comité des élèves, lut l'adresse suivante a l'honorable juge Jette :

A M. le juge Jetté, docteur en droit, professeur du cours de droit civil à l'Université Laval à Montréal, membre du conseil de l'instruction publique, etc., etc.

M. le professeur,

Cette réunion nombreuse, autour de votre chaire, des éleves anciens et actuels, de la Faculté de droit, ne doit pas vous etonner.

Cette réunion est, avant tout, une fête de famille, une sorte de "Conventum" d'une heure que les autorités universitaires nous accordent, et auquel ces mêmes autorités et le corps distingue de nos professeurs, avec une bienveillance qui nous honore et nous réjouit, ont bien voulu prendre part.

Les eleves anciens et actuels sont heureux, en effet, de profiter de cette circonstance pour temoigner de l'entente cordiale qui existe entre eux et leurs professeurs, et pour proclamer hautement les bienfaits qu'ils ont reçus et qu'ils reçoivent maintenant encore de l'Université Laval.

Comme gage de cette entente et de cette reconnaissance, les eleves anciens et actuels, aides de puissantes sympathies, ont décidé M. le professeur de vous offrir ce cadeau ($600) qui vous aidera a livrer à la publicite vos cours de droit civil, les plus considerables et les plus utiles de cette faculte.

Ce gage, M. le professeur, qui vous est personnel, est en même temps un tribut rendu aux nobles labeurs de l'enseignement ; il prouve que ce ministere, que l'on dit ingrat, recoit de la jeunesse studieuse de Montreal, les hommages qui lui sont dus.

"Sunt hic etiam sua praemia laudi."

Quand Montreal fut doté du régime universitaire catholique, il n'existait pas parmi nous ces traditions d'etude et d'ensemble qui developpent autour d'elles les vieilles institutions de ce genre. Quelques méchantes langues allaient jusqu'a dire que Montréal serait impuissant a produire des maîtres dignes de faire revivre les anciennes leçons de Cujas et de Pothier.

Il nous semble cependant, M. le Professeur, que si Cujas et Pothier pouvaient assister aux leçons que vous nous donnez, ils retrouveraient avec orgueil, sur vos levres, dans un style des plus clairs et une méthode des plus lumineuses, l'exposé de leur doctrine, enrichi de developpements nombreux et destiné à devenir un jour le manuel des écoles de droit de notre pays.

Oui ! nous allons être heureux et fiers de pouvoir offrir a vous, M. le Professeur, a l'Université-Laval et aux hommes de profession, cet ouvrage classique du Droit Civil, monument de vos longues et savantes études, et en même temps, monument de la piété et de la reconnaissance filiale de vos éleves.

M. le professeur, nous vous devons ce temoignage d'estime : vous avez accompli votre rude tâche avec la conscience d'un chretien et la bienveillance d'un ami.

Vous avez été pour nous un conseiller sincère et devoué.

Vos paroles et vos exemples ne periront pas, les premieres vivront dans le livre qui sera bientôt achevé, avec le concours de vos amis et de vos eleves ; les seconds se perpetueront comme un heritage precieux, dans notre memoire et dans les annales de l'Université Laval de Montréal.

Cette adresse est richement enluminée et écrite par le calligraphe bien connu M. Arcand.

Apres la lecture de cette adresse, M. Honoré Gervais, trésorier du comite presenta à l'hon. juge, une bourse contenant $650 en or et une liste de 350 souscriptions de $25 chacune, à son ouvrage sur le Code Civil, dont le premier volume sera publie cet te annee.

L'honorable juge répondit en ces termes :

Messieurs,

Je ne sais vraiment comment répondre aux paroles infiniment trop elogieuses que vous venez de m'adresser. J'y trouve cependant l'occasion de vous citer un mot fort spirituel d'un de mes meilleurs et de mes plus anciens amis.

Au début de ma carrière professionnelle j'avais l'avantage d'avoir pour associés, deux hommes d'esprit. Le plus avocat des deux, car ils ne l'étaient pas au même degré, plaidait un jour contre un adversaire qui invoquait avec confiance, contre lui, l'opinion de *monsieur* Pothier. La citation cependant n'était pas heureuse, et ne dénotait pas une connaissance bien approfondie des œuvres du grand jurisconsulte ; et après l'avoir fort hablement démontré mon spirituel collègue ajoutait :

"D'ailleurs on voit que mon savant adversaire n'est pas très intime avec Pothier, car il n'ose même pas le tutoyer."

Je n'ai pas besoin de vous dire que le mot eut du succès. Mais ce que je veux ajouter c'est que ce mot, lancé ainsi au hazard de l'improvisation, m'avait paru, dans le temps, digne de méditation, et comme j'avais, dès lors, commencé a cultiver la connaissance de Pothier, je me suis efforcé depuis de vivre de plus en plus dans son intimité. Cependant vous pardonnerez a mon humilite, si elle me force de vous dire que je ne m'attendais pas a lui etre un jour comparé.

Votre bienveillance et votre amitié vous font apprécier, bien au delà de sa valeur, mon faible mérite, mais je suis tout de même bien heureux de voir que les efforts que j'ai faits pour vous être utile ont été si favorablement accueillis.

Lorsque j'ai accepté, il y a huit ans, la charge de professeur de droit civil, dans cette grande Université Laval, dont les chaires, à Québec, étaient occupées par tant de théologiens, de medecins et de jurisconsultes distingués, et que je me suis vu ici, le collègue d'hommes non moins éminents par leur science et leur savoir, je vous avoue que ma modestie a failli un instant m'abandonner. Mais le devoir a remplir, la tâche ardue de chaque jour, m'ont bien vite rappelé a la realite des choses et j'ai compris que je n'avais qu'un moyen de suppléer à mon insuffisance, c'était de redoubler d'ardeur et de travail. Et m'inspirant de ces paroles de Marcade, dans la préface de son grand ouvrage sur le Code, je me suis dit, avec lui :

"On pourra trouver chez d'autres plus de science et de talent, mais plus d'ardeur à être utile, plus de zèle a faciliter l'étude, plus de dévouement à la propagation de la vérité, jamais!"

Telle a été ma pensée, tel a été mon programme et je me permets de croire, messieurs, en traduisant votre langage en des termes moins elogieux, que vous avez été satisfaits de ce programme et que vous le l'avez rempli. Cette satisfaction est ma meilleure récompense.

Je vous suis aussi bien reconnaissant, messieurs, des excellents sentiments que vous exprimez d'abord pour cette grande institution, grâce à laquelle nous avons pu nous connaître aussi intimement et travailler ensemble pour notre mutuel avantage, et ensuite, pour nos collègues dont le dévouement, la science et les heures vous sont si précieux et auxquels revient une si grande part des succès obtenus jusqu'ici.

Merci donc à vous tous, éleves anciens et actuels de cette faculte, pour les bonnes paroles que vous m'adressez et pour le precieux témoignage d'estime et de dévouement qui les accompagne ; merci encore à tous les citoyens distingués qui ont bien voulu se joindre a vous et en participant a cette démonstration, nous donner la preuve de l'interet qu'ils portent au succès de cette université et de leur haute appreciation des efforts et des travaux de ses professeurs.

La démonstration se termine par la résolution suivante adoptée au milieu des applaudissements :

Propose par M. N. Larose, secondé par MM. A. Bruneau, Gaboury, Rochet, Chagnon, Monette, Geoffrion, Pelissier et Gelinas.

Que les éleves de la faculté de droit votent des remerciements :

1o A ceux de leurs confreres qu'ils avaient designés à l'elaboration du projet qui nous reunit ce soir, et specialement a M. Honoré Gervais, pour la maniere plus que satisfaisante dont ils se sont acquittes de leur tâche ;

2o Aux anciens eleves et aux amis, qui se sont joints a eux de si bonne grace en vue de favoriser une œuvre destinée a faire beaucoup d'honneur a son auteur, M. le juge Jette, a l'Université Laval et au pays en rendant a la science légale d'inappreciables services.

LE DERNIER VERDICT

Dagenais et Mundy acquittés

La monotonie des proces des forçats en a diminue considerablement l'interet. Depuis que les forçats de gros calibre sont disparus de la scene, le nombre des curieux est tres restreint.

Ce matin, la cour s'ouvrit vers onze heures.

Adolphe Dagenais subit son procès pour assaut sur le garde Bostock. Les greffiers, les avocats de la couronne repetèrent, pour la centieme fois, les bonniments officiels d'usage.

Le garde Bostock, sur qui a été commis l'assaut, dans son témoignage dit qu'il a vu le prisonnier lui attacher les jambes.

En transquestion, il ne peut dire dans quel ordre les détenus se sont approches de lui. Dagenais était parmi les six ou sept autres.

M. Mazurette, maître-tailleur, déclara qu'il n'avait pas vu le prisonnier prendre une part active.

Transquestionné par le prisonnier, M. Mazurette dit qu'il a vu le prisonnier aller et revenir dans l'atelier.

Il dit que depuis la revolte il avait dit aux autres forçats qu'il n'avait pas vu Dagenais prendre une part active a la revolte.

Théophylus Saint Pierre, un jeune forçat vêtu d'un habit en toile, blanche et jaune, contrairement aux autres qui portent encore un gros habit en étoffe. Le jeune Saint Pierre, jure que Dagenais n'a pas lié Bostock ; que le prisonnier est resté sur sa table tout le temps, avec lui.

Il dit qu'il n'a pris aucune part a la révolte, mais qu'il est alle se refugier auprès de Mazurette.

Leon Deslauriers, jeune détenu de 17 ans, jure que Dagenais est resté auprès de Mazurette ou il était lui même et que si le prisonnier eut pris part a la revolte, il l'aurait vu.

M. Mazurette lui a dit depuis, que Dagenais n'avait pas pris une part active dans la revolte. Il a vu le prisonnier refuser à Bussières de lui donner une corde.

Dans sa charge, le juge dit que les témoignages des deux détenus ne méritent pas la foi du jury, a moins d'être corroborés par d'autres et conseille aux jures de rendre un verdict de coupable d'assaut simple sur Bostock, selon la preuve de la couronne.

Les jurés délibèrent dans leurs bancs pendant un quart d'heure. Onze étaient pour l'acquittement complet, tandis que le huitieme voulait obstinement un verdict de coupable. Les autres livrerent vers midi, un assaut en regle au recalcitrant et un verdict de non coupable fut rendu.

LE DERNIER FORÇAT.

Le dernier des seize forçats, Patrick Monday, amené de Saint Vincent de Paul sous l'accusation d'avoir pris part a la revolte du 24 avril, a été traduit a la barre a midi et dix minutes.

Malgré la chaleur étouffante, le prisonnier portait encore l'epaisse chemise de flanelle, le pantalon et l'habit jaune et brun en grosse étoffe du pays, costume d'hiver du pénitencier.

Monday était accusé de tentative de révolte.

Après l'exposé de la cause par l'avocat de la Couronne, sur motion, M. Saint-Pierre, avocat de l'accusé, demanda que les temoins de la Couronne fussent conduits en dehors de la Cour.

M. McCarthy, député préfet *pro tem* fit le recit bien connu de la revolte du 24 avril.

Transquestionné par M. Saint Pierre, il dit qu'il n'a pas vu le prisonnier prendre part a la révolte.

Le garde Blain, qui surveillait le 24 avril les détenus employés a une excavation dit que le prisonnier Monday était employé a son département comme messager. A la fin de la revolte lorsqu'il fit l'appel des prisonniers, il ne vit pas Monday.

Interroge par un des jurés, le témoin dit que parfois le prisonnier sortait des murs de pierre du penitencier, sans demander la permission.

Le garde Paré dit que pendant la révolte, au moment ou les gardes tiraient, il a vu le prisonnier a quelque distance de la clôture se pencher et courir vers le docteur. Corriveau a été tué environ une minute après la fuite de Monday. Celui-ci était a 25 pieds du mur de pierre.

Transquestionné par M. Saint-Pierre, le témoin dit qu'il n'a pas vu l'accuse commettre aucun acte de violence, ni essayer de briser la clôture. En conscience, le témoin ne peut jurer que Monday ait tente de s'evader.

La Cour fut ajournée à 2 heures.

SÉANCE DE L'APRÈS MIDI.

A deux heures et demie la cour reprend le procès de Patrick Mundy.

William Brown, un des détenus du pénitencier donne son témoignage disant : Pendant la rébellion du 24 avril, je me promenais en arriere de l'atelier des tailleurs. Le prisonnier était a une vingtaine de pieds de moi. J'ai vu venir le prisonnier me disant qu'il avait été blessé. Le prisonnier n'était pas parmi ceux qui essayaient de s'évader en abattant la clôture de bois.

Après cette déposition M. H. C. Saint Pierre déclare sa preuve close et prononce son plaidoyer, disant que l'accusé n'avait pris aucune part a la rébellion et que la preuve a charge était incomplète.

Le prisonnier s'était seulement rendu coupable d'un mouvement de curiosite qui a été puni par la perte de son bras droit.

Parc, le principal témoin a charge, ne peut pas jurer que le prisonnier tentait de s'évader.

Le juge en chef fait ensuite son allocution au jury et interprète la preuve d'une maniere favorable a l'accusé.

Les jures, apres une courte délibération, rendent un verdict de non coupable.

Les mêmes jurés sont assermentés pour acquitter Adolphe Dagenais, accusé du meme crime que le prisonnier precedent.

Voleur de vache

Nous donnons de nouveaux détails sur l'arrestation du nommé Hetu, que nous avons annoncée hier soir.

Vers midi hier, M. Lapierre, sergent de l'île Sainte-Hélène, rencontra sur la rue Saint-Laurent cet individu qui offrait une vache en vente. M. Lapierre s'habilla en bourgeois et se rendit marchander la vache qu'on lui laissa pour $20. L'acheteur lui demanda son certificat de license. Comme il n'en avait pas, le vendeur et la vache furent amenés au poste No. 4.

Hetu, conduit devant le chef, prétendit que l'animal lui avait été donne en present par sa mere Dame Veuve Olivier Hetu, de Sainte-Julienne.

Un télégramme fut envoyé à la mère, qui répondit qu'elle n'en connaissait rien. Il paraît que l'accuse avait donne un faux nom au marché.

Sur ce, Hetu fut arrêté. Il paraît que le passé de Hetu n'est pas sans tache. Il aurait déjà purgé deux termes de penitencier, l'un de quatre ans, l'autre de deux ans.

Le propriétaire ne voulut pas poursuivre l'accusé qui fut acquitté.

COMTE DE TERREBONNE.

L'assemblée des électeurs du comté de Terrebonne convoquée pour faire le choix d'un candidat contre M. Nantel M.P. a eu lieu hier à Saint Jerome. Malgre le mauvais état des chemins, toutes les paroisses étaient representées. On remarquait parmi les delegues MM. Lapointe et Duchesneau, Terrebonne ; Villeneuve, Gauthier, Latour, Limoges, Charron, Paquette et Gauthier, Sainte Anne ; Ouimet, Martin et Charbonneau, Sainte Therese ; Therrien, Desjardins et Papineau, Saint Janvier ; Auger, Gaudet et Cyre, Sainte Sophie ; E. Desjardins, Saint Sauveur ; Reguintaie et Limoges, Saint Hippolyte ; Lajeunesse, Sainte Marguerite ; N. Menard, Sainte Agathe ; Boisseau, Lapointe, Longpre, N. Prevost, G. Prevost, I. Morissette, Lajeunesse, etc, etc., Saint Jerome.

Le nombre des électeurs présents était si considerable que l'assemblee dut avoir lieu au palais de justice, la grande salle de l'hotel Campeau ne pouvant contenir tous les delegues.

M. Melchior Prévost, N.P., fut appelé a presider l'assemblee et M. P. A. Longpre, fut chargé de remplir les fonctions de secretaire.

M. Prévost exposa l'objet de la reunion et il invita MM. Poirier, Duchesneau, Gaudet et Therrien a prendre la parole. Ces messieurs dirent que la volte face de M. Nantel sur l'affaire Riel et tous les méfaits politiques dont il est responsable exigent que le comte de Terrebonne le renvoie a son foyer.

M. Therrien a été particulierement applaudi quand il a dit qu'il entend combattre M. Nantel, parce qu'il n'est que l'instrument de M. Chapleau. J'ai toujours cru, a dit M. Therrien, que le comte de Terrebonne a droit d'avoir deux representants ; et a l'heure qu'il est, il n'en a qu'un c'est celui d'Ottawa.

La candidature de M. A. E. Poirier fut ensuite proposee par M. Narcisse Menard, J. P., de Sainte Agathe.

M. Poirier refusa de se laisser mettre en nomination, disant que le comte de Terrebonne étant conservateur depuis 20 ans, il appartient a un conservateur national de déloger le depute pendard qui le represente a Quebec.

La candidature fut alors offerte à M. Isidore Therrien, maire de Sainte Anne des Plaines, qui a toutes les chances de remporter une belle victoire avec l'appui des liberaux et de tous les hommes independants du comte des Papineau, des Lafontaine et des Morin.

M. Therrien est un cultivateur instruit qui parle avec une grande facilite.

Nomination

Nous apprenons que M. Thomas Brownley, de la station de Vaudreuil, vient d'être nommé garde chasse pour la province de Quebec.

Disparu

Depuis à peu près trois semaines, un jeune garçon de 8 ans, du nom de J. B. Deseau, est disparu. Toute information, à son sujet, sera reçue avec reconnaissance au No 232 rue Manufacture, à la Pointe Saint Charles.

Le comité de santé de Lachine

Sur la demande de plusieurs citoyens de Lachine, le comite de santé de cette localite a decide de prendre des mesures immediates pour forcer la compagnie du chemin de fer du Grand-Trone à egouter les eaux stagnantes qui sont le long des lignes de la compagnie depuis la fin de l'hiver. M. Chapman, président du comite, a eu une entrevue a ce sujet avec M. Hannaford, un des officiers de la compagnie, et les travaux d'egoutement ont ete immediatement commences.

Noyade à Saint-Lin

Samedi dernier, Oscar Payette, fils d'un cultivateur de Saint Lin, s'est noyé dans la riviere de l'Achigan, pres de la ville de Saint-Lin. Payette était occupé à laver sa voiture sur les bords de la riviere lorsque sa voiture fut entainee par son poids dans les flots. Le jeune homme voulut la retenir, mais fut precipité dans une profondeur de sept à huit pieds d'eau.

Son cadavre a été retrouvé quelques heures apres.

Le défunt a été inhumé lundi dernier. Il n'était âgé que de 22 ans.

La fermeture à bonne heure

L'assemblee ouvriere Notre-Dame s'est reunie lundi soir, et a été decidé a l'unanimite que tous les membres de cette societe s'abstiendront d'acheter désormais apres huit heures du soir dans les magasins.

L'assemblée ouvrière Ville-Marie a adoptee une semblable resolution a sa derniere reunion.

Dimanche après-midi, tous les présidents des sociétés ouvrieres se reuniront à deux heures, au No. 1623 rue Notre-Dame, dans la salle de la société Ville-Marie pour adopter des resolutions à ce sujet.

Le vélocipède

Les amateurs de vélocipède, membres des différents clubs du Canada, se reuniront en convention le 1er, 2me et 3eme jour de juillet prochain, a Montreal.

Le programme des fêtes est tres varie et comprend des courses sur les terrains du club de Lacrosse de Shamrock, rue Sainte Catherine, une promenade au parc de Mont-Royal sur la Montagne, une course de la Lachine, un concert-promenade au Pavillon des Patineurs Victoria et une grande parade dans les rues de Montreal, partant du carre Victoria et passant par les rues Windsor, Saint Jacques, Place d'Armes, Notre Dame, Gosford, Craig, Saint Denis, Sainte Catherine, Dorchester, Drummond, et de la au Victoria Rink.

Le collège de Lachine

L'ouverture officielle du grand bazar au bénéfice du collège de Lachine, a eu lieu lundi soir. Le mauvais temps a empêché plusieurs personnes de se rendre, mais l'abondance des amusements et des jeux a recompense les personnes qui ont bravé le mauvais temps pour encourager la bonne œuvre.

Il y a tous les soirs un magnifique programme ; chansons comiques, representations dramatiques, morceaux de musique, tables de loterie, roue de fortune, rafraichissements, en un mot, tout ce qui peut amuser et divertir. Il y aura ce soir, un train special qui quittera la ville a 6 15 heures pour revenir de Lachine a 11 heures.

Fausses nouvelles

Le Monde d'hier publie que "M. Provancher a définitivement quitté La Presse et est parti pour Quebec avec l'intention d'y demeurer."

Et plus loin :

"Le public n'apprendra pas sans surprise que l'insulteur du gouvernement provincial et de ses partisans, dans La Presse, est un employé salarié de la Chambre d'Assemblée. Le plus étonnant n'est pas l'ingratitude du sans-cœur, mais la bonasse generosite de la majorité de la Chambre d'Assemblée.

Ces deux assertions sont fausses : M. Provancher représente notre journal a Quebec pendant la session et aucun employé salarié du gouvernement local n'écrit dans LA PRESSE.

Encore un coup d'épée dans l'eau.

Les Conférences St-Vincent de Paul

Ce matin les membres du comité des conférences Saint Vincent de Paul, de Sainte Brigide, ont défilé par les principales rues de la ville, comme démonstration préliminaire des magnifiques courses qui devaient avoir lieu cet après-midi. La procession s'est formée au marché Papineau et le départ a eu lieu vers neuf heures. Dans la voiture principale étaient MM. E. Gareau, président du comite, C. H. A. Guimond, secrétaire, Dr J. Gagnon, trésorier, J. B. Lepine, propriétaire du "Parc Lepine," les autres membres du comité et autres citoyens occupaient les voitures suivantes, qui au nombre de soixante environ formaient un cortège imposant.

Le chevaux devant prendre part aux courses figuraient dans le défile.

La procession a parcouru les rues Champlain, Ontario, Visitation, Craig, Notre-Dame, Saint Jacques, Richmond, des Seigneurs, Craig, Saint Laurent, Sherbrooke et est retournee au marché Papineau.

Le comite remercie ceux qui ont contribué à la préparation de ces courses, particuliers et journaux.

Ces courses qui sont organisées par les délegues des quatre conférences Sainte-Brigide, pour venir en aide aux pauvres de cette paroisse, sont remises à lundi, mardi et mercredi.

Matelots mutins

Les sept matelots du vaisseau *Cambridge* accusés de désobéissance ont été condamnés par le magistrat de police a prendre le service sur leur vaisseau ou a passer quatorze jours en prison.

La police du port les a escortés à leur vaisseau.

TELEGRAPHIE GENERALE.

Le Cardinalat

(Dépêche speciale à LA PRESSE.)

QUÉBEC, 16—Une délegation composée du maire Beaugrand, des echevins Grenier, Laurent, Jeannotte, Donovan, Holland, Dubuc, Prefontaine, Beausoleil et du greffier Glackmeyer, accompagnes par le maire Langelier, MM. Taillon, McShane, Stephens, l'hon. J. G. Laviolette, conseiller legislatif, J. N. A. Provencher, representant de LA PRESSE, se sont rendus auprès de Son Eminence le cardinal Taschereau, pour lui presenter les resolutions adoptees par le conseil de ville de Montreal.

Son Honneur le maire Beaugrand parla de la reconnaissance unanime éprouvée par la population de Montreal en apprenant l'honneur qui avait été conferé, par le Pape, a l'hierarchie canadienne, le representant du plus ancien siège episcopal.

Son Eminence le cardinal Taschereau a fait l'eloge de Montreal pour sa prosperite, son progres, sa richesse, son esprit chretien et ses nombreuses institutions religieuses ; il a felicite chaleureusement les citoyens de Montreal d'avoir maintenu les principes qui forment la base principale de sa civilisation et de la prosperite matérielle du monde entier.

La delegation apres avoir été presentée a son eminence s'est retirée.

Le maire Beaugrand a offert un lunch a une heure p. m., aux membres de la delegation, au consul français et sir George Errington.

Les castors de Trois-Rivières

(Dépêche speciale à LA PRESSE).

TROIS-RIVIÈRES, 16—L'action du conseil municipal de Trois-Rivieres est le theme de toutes les conversations. Voici les faits : Le maire de notre ville, l'honorable H. G. Malhiot a reçu de M. le Grand Vicaire Legare, la notification officielle de l'elevation de Mgr l'Archevêque de Quebec au Cardinalat. Il se rendit aussitot chez le Rev. M. Rheault, chanoine de l'evêche pour lui demander ce qu'il conviendrait de faire en pareille circonstance. M. Rheault, d'apres le dire de M. Malhiot aurait repondu : "Laissez passer l'affaire inaperçue." A la reunion du conseil, le conseiller Vanasse proposa l'adoption d'une adresse de felicitations au cardinal Taschereau pour le féliciter de l'insigne honneur dont il a été l'objet de la part de Notre Saint-Pere le Pape, honneur qui rejaillit sur le Canada tout entier. Le maire, M. Malhiot, s'opposa à l'adoption de la résolution proposee par M. Vanasse en disant qu'il avait consulte les autorites religieuses et que le conseil qu'il en avait reçu était "de laisser passer l'affaire inaperçue." Apres cette declaration, la majorite du conseil se rangea du côte du maire et il ne fut pas donne suite a la proposition Vanasse.

Voila comment la ville de Trois-Rivieres sera la seule qui aura refuse de se joindre au concert de felicitations que tout le Canada catholique adresse au nouveau Prince de l'eglise, et cela par suite des intrigues des castors qui se pretendent plus catholiques que le pape.

La population de Trois-Rivieres est indignee de la conduite du maire et du conseil. Il est question de faire une démonstration publique pour protester contre cette inconvenance et pour présenter au nouveau cardinal une adresse de felicitations.

Je puis vous assurer que le conseil municipal est loin de representer les sentiments de notre population sur cette question.

Les saisies à la douane

OTTAWA, 16.—A propos des dernieres saisies faites par les officiers de douane de Montreal, le departement a déclaré forfaits les argents deposes comme garantie, mais se reserve le droit de reclamation pour les penalites que la loi lui accorde en pareils cas.

Nouvelles de Québec

QUÉBEC, 16—On dit que M. H. Coupal, de Saint-François, Beauce, a trouve une riche mine d'or sur sa terre.

—Les élections fédérale et local doivent être sur le point d'avoir lieu.

—Des ingénieurs ont ete envoyés par la compagnie du Pacifique pour tracer la ligne du chemin de fer du Cap Rouge, qui intéresse particulièrement les électeurs de Sir Adolphe P. Caron dans le comté de Quebec.

—Parmi les passagers qui partiront demain par le *Vancouver*, on remarque sir George Errington, l'honorable G. A. Kirkpatrick, M. Sanford Fleming, M. et Madame Andrew Robertson, Son Honneur le juge Doherty et l'honorable M. Blake.

—M. Gagnon, M.P.P., est indisposé et n'a pu sortir hier.

Décès

LONDRES, 16—Louis Kurent Simonini, ingenieur et voyageur français, est decede.

L'émeute à Sligo

SLIGO, 16—La ville continue à être tranquille ; plusieurs arrestations sont faites.

Nouvelles Maritimes

LIVERPOOL, 16—L'Egypt est arrivé de New-York.

QUEENSTOWN, 16—L'England est arrivé de New-York.

Les Apaches

TOMBSTONE, ARIZ., 16 — On dit que les Apaches concentrent leurs forces pour attaquer le general Miles, ce dernier admet que ses forces sont insuffisantes pour soutenir la lutte et a demande des renforts.

NOGALES, ARIZ., 16 — Les Apaches se sont empares de Santos Soluno, près d'ici, samedi, et apres l'avoir attache a un arbre ils l'ont hache a mort avec des couteaux.

La question irlandaise

LONDRES, 16—Les conservateurs de Rosendale ont décidé de supporter lord Hartington.

Lord Derby et autres liberaux éminents ont lancé un manifeste aux électeurs de Liverpool dans lequel ils disent : "Les liberaux doivent choisir entre l'allegeance a Gladstone et l'allegeance aux principes. L'hesitation est impossible. Nous demandons a ceux qui préferent le patriotisme au parti de supporter l'association unioniste et de suivre les liberaux qui sont approuves, tels que Bright, lord Hartington, Chamberlain, lord Selborne, Goschen Collings, Henry James et plusieurs autres.

L'Angleterre est tenue de supporter les Irlandais loyaux de toutes les croyances. Il repugnerait d'employer les forces de la reine pour forcer un peuple loyal a se soumettre a un gouvernement provenant d'un systeme de cruel outrage et de terreur. Combien longtemps de telles sauvegardes dureraient-elles ? Le home rule et le projet de l'achat des terres signifient le desastre pour l'Irlande et l'injustice pour l'Angleterre.

Ces projets sont des sources perpetuelles de luttes, de divisions et de dangers et coûteront des millions aux contribuables qui ont beaucoup de peine a gagner leur argent.

DUBLIN, 16.—John Dillon a présidé, hier, l'assemblee semi-annuelle de la ligue nationale irlandaise. Tous les orateurs ont exhorté le peuple irlandais a attendre avec patience et confiance l'issue de la presente campagne electorale.

John Dillon a dit : "la conduite admirable du peuple apres le desappointement cause par le renvoi du bill du home rule demontre qu'on a realisé les efforts gigantesques faits pour la cause nationale que les emeutes a Nesler ne servent qu'à aider ? Healy a dit : les jures aux enquêtes du Coroner a Belfast auraient dû rendre un verdict de meurtre contre Chamberlain. Ces meurtres n'auraient jamais ete commis s'il n'avait pas écrit certaines lettres."

BERLIN, 16—La *Gazette de l'Allemagne du Nord*, l'organe de Bismarck, dit que le manifeste de Gladstone est une défense forte et eloquente de la politique du home rule et que les commentaires adverses sur le manifeste par les journaux de Londres sont plutôt dogmatiques que bien pensés et convaincants.

Incendie

NEW HAVEN, Conn., 16—L'établissement de MM. Sperry et Barns, marchands de provisions, a été réduit en cendres ; pertes environ $200,000, couvertes par les assurances ; plusieurs pompiers ont été blessés.

Les émeutes à Belfast

BELFAST, 16—A l'enquête sur le cadavre de McCormack qui a été tué lors des dernières émeutes, l'inspecteur Greene a déclaré que la police a commencé a tirer sans avoir reçu des ordres. Il fit cesser le feu aussitot que possible ; le *riot act* n'avait pas été lu lorsque la police commença a tirer.

Le jury a rendu un verdict de meurtre volontaire contre les constables dont les noms sont inconnus.

Le défunt roi de Bavière

MUNICH, 16—Les restes du roi Ludwig demeureront exposés jusqu'au jour des funérailles. Dimanche, le public sera admis. A une assemblée de la chambre haute hier, tous les princes, deux archevêques, le comte Holnstein et les membres du cabinet étaient presents. Le président Frankenstein a parlé en termes touchants de la mort du roi Ludwig ; toutes les personnes presentes se tenaient debout et gardaient le plus profond silence. Le baron Von Latz, président du conseil a exprimé le chagrin éprouvé par les membres du ministère. Il a fait lecture du message du prince Luitpold demandant a la chambre d'approuver la regence, ce qui a été convenu à l'unanimité, un comité de 12 membres a été nommé pour s'occuper de la situation.

Les séances du comité seront faites en secret, mais tous les membres de la chambre y auront acces. Le prince Luitpold a reçu des télégrammes de condoleances des potentats allemands et étrangers, ainsi que de l'empereur Guillaume qui pleure la mort du roi Ludwig et offrant ses plus profondes sympathies "dont, dit-il, vous pouvez être convaincu par notre longue amitie."

Les journaux de l'opposition demandent plus de publicité et au Landtag de discuter la question de la régence et de la mort du roi, disant que le peuple doit connaitre tous les faits se rapportant à cette affaire.

Il y a beaucoup d'excitation dans le pays et à moins d'enoncés très complets on s'attend à des troubles. Un grand nombre de personnes visitent l'endroit ou le roi s'est suicidé et on a enlevé les feuilles d'un arbre qui se trouve dans les environs afin de les garder comme souvenir de cette tragedie.

Une des dernieres remarques du roi a été celle-ci : "Je puis souffrir d'être deposé, mais je ne survivrai pas à l'assertion que je suis fou." Le sentiment populaire est tres sympathique au roi défunt.

Plusieurs personnes qui ont parlé d'une maniere irreprecheuse du roi Luitpold et de ses partisans, ont été arrêtées. La décision de tenir secrets les débats à la chambre rencontre beaucoup de désapprobation. La reine Marie, mere du roi défunt, est dangereusement malade ; on ne lui a pas encore annoncé la mort de son fils.

MUNICH, 16—Les ministres bavarois ont offert leur resignation, mais elle n'a pas ete acceptee. La propriete du la Couronne qui tombe entre les mains du prince Luitfold est évaluée à 10,000,000 marcs.

COMMERCE ET FINANCE

MARCHE DE LIVERPOOL

	15 Juin s.	15 Juin d.	15 Juin s.	16 Juin s.	16 Juin d.	16 Juin s.
Farine	0	9a	0	0	0a	0 0
Blé de printemps	6	8a	6	10	6 8a	6 10
Blé roux d'hiver	6	9a	7	0	6 9a	7 0
Blé No 1 Ca.	6	8a	6	11	6 8a	6 11
Blé No 2 Ca.	0	0a	0	0	0 0a	0 0
Maïs	4	5a	0	0	4 5a	0 0
do vieux	0	0a	0	0	0 0a	0 0
Orge	0	0a	0	0	0 0a	0 0
Avoines	0	0a	0	0	0 0a	0 0
Pois	5	5a	0	0	5 5a	0 0
Porc	52	6a	0	0	52 6a	0 0
Saindoux	32	3a	0	0	32 0a	0 0
Lard	29	3a	0	0	29 0a	0 0
Suif	25	5a	0	0	25 6a	0 0
Fromage	40	6a	0	0	40 0a	0 0

BOURSES EUROPÉENNES

16 Juin 1886.

	15 Juin Ferm.	16 Juin. Ouv.	16 Juin. Ferm.
Londres			
Consolides	....	101 1-16	101 1-16
4½ p. c. Etats-Unis	....	114¾	....
Erie	....	29¼	....
N.Y. Central	....	106⅛	....
Pacifique Canadien	....	67	....
Illinois Central	....	142	....
Paris			
Rentes françaises	83.25	83.40	83.70

BOURSE DE NEW-YORK

16 Juin, 1.30 p. m.

Cours actif et ferme : Am. Ex. 107 Can South. 43⅝. Del & Hud. 88⅞; Del. Lack. & West 130⅝ ; Lake Shore 85¼ ; Mic. Cent. 73⅝ ; North Pac. 28 ; do. pref 60¼ ; N. Y. Cen. 109¼; St Paul 93¼, do pref. 122 ; St P. M. & M 116; Union Pac. 54⅝; West. Union 82¼.

BOURSES DE MONTREAL

MONTREAL 16 Juin 1886.

BANQUES	Clôt d'hier. Dem.	Clôt d'hier. Off.	Clôt. du jour Dem.	Clôt. du jour Off.
Montreal x d	207¾	207¾	208	207
Ontario x d	116½	115	117	115½
Du Peuple	100	97½	100	95½
Molson	134½	128	132	128
Toronto x d	200	198¾	201	198¾
Jacques-Cartier x d	....	....	....	....
Marchands x d	123¼	123	123¾	123¼
Towns. de l'Est	....	119¼	....	....
Union	60	50	60	54¾
Commerce	123	122¼	121	120
Ville-Marie	....	....	....	....
Hochelaga	82½	....	....	....
Fédérale	....	....	....	....
Divers				
Tel. de Montreal	124	123¾	124¾	124¼
Nav. Rich. & Ont.	74	73½	74½	73¾
Chars Urbains R.D.	160½	160	161	160
Cie du Gaz	195¾	195	196	195¼
Cie Coton Hudon	....	....	....	....
Cie Coton Canada	....	....